

métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

2015 : DES IDÉES QUI ÉCLAIRENT L'AVENIR

INVESTIR POUR CASSER
L'ADN DE LA CRISE

P
13



L'ANÉVRISME
NE ROMPT PLUS

P
28



CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...



Nîmes Métropole lance une grande enquête "MÉNAGES DÉPLACEMENTS"



P 18

P 27

P 32

E
R
A
M
M
O
S

ÉDITORIAL	P 03
• Éditorial d'Yvan Lachaud	
DOSSIER MÉTRO	P 04
• L'Agglo au cœur de la tempête	
• Un territoire très mature qui sait gérer les risques	
• La Calmette, enfin sortie de la tourmente	
• L'eau potable : une ressource pleine d'avenir	
• La (bonne) qualité de l'eau au microscope	
• Le schéma directeur d'assainissement : un outil essentiel d'aménagement du territoire	
FINANCES	P 13
• Continuer à investir pour casser l'ADN de la crise	
ÉCONOMIE	P 16
• Osons des idées jeunes pour l'enseignement supérieur	
• Réussir ses recrutements pour réussir ses projets	
• Domotica, 1 ^{er} rendez-vous de la domotique à Nîmes	
• Domoseo, des solutions à portée de tous	
• 5 nouvelles implantations d'entreprises à Nîmes Métropole	
• Le moulin des Costières : saveurs et produits naturels au cœur d'un terroir préservé	
MOBILITÉ	P 25
• L'écusson se prépare pour les travaux du tram'bus	
• L'enquête ménages déplacements sur le terrain	
SOCIÉTÉ	P 28
• L'anévrisme ne rompt plus	
COLLECTE DES DÉCHETS	P 30
• Déchets : tout un voyage	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P 32
• L'Agglo soutient les actions « durables »	
SPORT	P 36
• Les intouchables de Christian Tavès, candidates à l'élite	
EXPRESSION LIBRE	P 38
• Expression des groupes politiques	
MÉTRO SORTIES	P 39
• Agenda des manifestations des communes	





2015 : UN AVENIR PLUS SOLIDAIRE

Au nom des membres du Conseil communautaire de Nîmes métropole, je vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Cette période est, pour bon nombre d'entre nous, riche de moments privilégiés au sein de nos familles et entre amis les plus chers. Ayons, cependant, une pensée pour celles et ceux qui sont dans la peine, la maladie ou la solitude.

Mesurons, à cette occasion, l'importance de la solidarité à l'échelle individuelle comme à celle de notre agglomération. Pour bâtir notre collectivité, dans un esprit le plus consensuel possible, faisons de nos opposants ou nos partenaires des interlocuteurs à part entière autour desquels l'espace public doit se fonder.

C'est précisément là que réside la force du Conseil communautaire dont la diversité oblige à privilégier sans cesse la quête de l'intérêt général. Ainsi la construction du Pôle métropolitain, les protocoles avec le Conseil général et le Conseil régional vont permettre à notre collectivité de grandir de s'affirmer sur le territoire national.

Des dramatiques inondations ont touché cet automne le Gard, tout particulièrement notre agglomération. Face à l'adversité, la solidarité communautaire a montré toute sa force. C'est notre meilleur atout. Je remercie l'ensemble des services de Nîmes métropole et le personnel des entreprises délégataires de service public pour leur mobilisation à l'occasion de ces événements catastrophiques. Je salue, également, l'élan de générosité inspiré par beaucoup de communes de l'agglomération. Spontanément, elles ont attribué des aides financières exceptionnelles à leurs voisins. Saluons ce geste riche en symboles.

Au-delà de ces aides matérielles et conventionnelles, c'est bien cette chaleur humaine qui reste le ciment de la solidarité, seul capable d'apporter le réconfort aux victimes de tant de catastrophes. Elle nous éclaire, aussi, sur l'esprit bienveillant de nos concitoyens. En cette période de Noël quoi de plus réjouissant...

Yvan Lachaud
Président de Nîmes Métropole

L'AGGLO, AU CŒUR DE LA TEMPÊTE

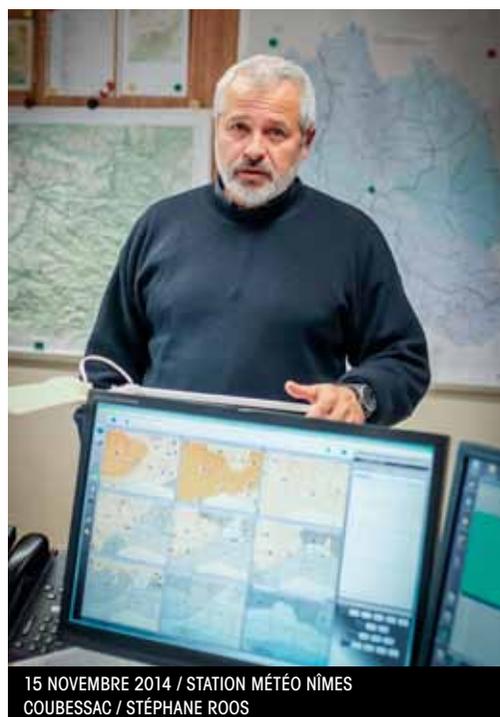
ALORS QUE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE AMPLIFIE LES INTENSES PRÉCIPITATIONS QUI ONT FRAPPÉ LE TERRITOIRE, LA MOBILISATION DE LA COLLECTIVITÉ, DES SERVICES TECHNIQUES ET DES ANTENNES DE MÉTÉO FRANCE A PERMIS DE MINIMISER LES DÉGÂTS, ET AINSI PROUVER QUE NOTRE TERRITOIRE EST DÉSORMAIS CAPABLE DE RÉSILIENCE.

R



UN TERRITOIRE TRÈS MATURE QUI SAIT GÉRER LES RISQUES

ANALYSE, PRÉVENTION, ANTICIPATION, MUTUALISATION DES SERVICES D'INFORMATION OU RETOUR SUR EXPÉRIENCE SONT DÉSORMAIS LES MOTS-CLÉS QUI RYTHMENT LES CRISES MÉTÉOROLOGIQUES... ET PERMETTENT D'ÉVITER LE PIRE.



« Les fortes précipitations enregistrées durant 8 jours consécutifs, du 6 octobre au 13 octobre 2014 dans l'Hérault, l'Ardèche et le Gard sont finalement assez simples à expliquer » confie-t-on chez Météo France. « Ces phénomènes d'intenses pluviométrie sont liés aux interactions entre les masses d'air froid venues du nord, qui rencontrent les températures chaudes de la surface de la Mer Méditerranée. Les températures de la méditerranée sont élevées. Mais désormais, elles le sont également en octobre, en novembre et parfois même jusqu'à décembre ».

UN TERRITOIRE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Né en 2006 à Nîmes (suite aux événements de 2002 à Sommières) et en réponse aux besoins des collectivités face aux inondations, débordements ou risques de submersion, « Predict » a pour mission de placer les risques météorologiques sous haute surveillance. Filiale de Météo France, d'E.A.D.S. et de l'entreprise nîmoise Bas-Rhône-Languedoc, cet observatoire agit pour que les conséquences des tempêtes et des inondations ne soient pas une fatalité : « nous opérons selon un processus segmenté en trois temps » explique Karin Moreau, Directrice du Développement de Predict. « Un avant, durant lequel nous diagnostiquons la zone d'aléa de la commune et rédigeons un Plan Communal de Sauvegarde, avec les missions de chacun, les procédures d'alerte et les mesures à prendre en fonction de l'évolution de la situation. Un pendant basé sur l'anticipation, l'information par téléphone, Internet, aux côtés d'une équipe d'astreinte, mobilisée 24 heures sur 24 en PC de crise avec des réponses en temps réel et finalement un après, propice au debriefing avec les élus, pour apporter, si nécessaire, des améliorations ».

« Le territoire nîmois est aujourd'hui très mature quant à sa prise en compte des risques. La compétence de l'Agglomération ainsi que de l'ensemble des services techniques, de secours ou de gendarmerie font apparaître une évolution positive de la gestion de ce type de crise. »

Pour Alix Roumagnac, Président de Predict, « le territoire nîmois est aujourd'hui très mature quant à sa prise en compte des risques. Malgré les cumuls hydrométriques conséquents constatés mi-octobre, l'ensemble du département fait preuve d'une résilience remarquable. La compétence de l'Agglomération ainsi que de l'ensemble des services techniques, de secours ou de gendarmerie font apparaître une évolution positive de la gestion de ce type de crise. »



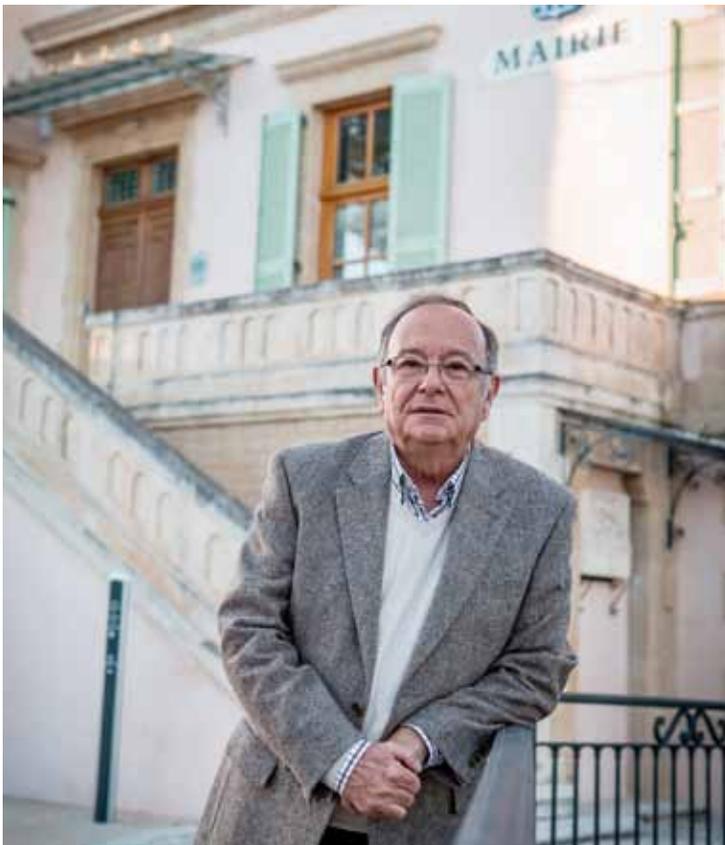
INTEMPÉRIES ENTREPRISES

NÎMES MÉTROPOLE A MIS EN PLACE UN NUMÉRO D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES QUI RENCONTRERAIENT DES DIFFICULTÉS LIÉES AUX INTEMPÉRIES. PLUS D'INFOS SUR NIMES-METROPOLE.FR

LA CALMETTE, ENFIN SORTIE DE LA TOURMENTE

RÉCEMMENT RECONNUE EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE, LA CALMETTE DRESSE SON BILAN POST-DÉLUGE, UN MOIS APRÈS LES TERRIBLES INONDATIONS QUI L'ONT TOUCHÉE.

Du 9 au 10 octobre, le nord de l'agglomération nîmoise aura donc vécu un déluge : « l'orage qui a frappé La Calmette de 4 à 9 heures du matin a été d'une telle intensité que les parties hautes du village n'ont pas résisté » explique Jacques Bollègue, son maire. « Alors que le haut lâchait, dans les bas de la commune, le ruisseau de Braune se transformait en un véritable torrent. »



LE MAIRE DE LA CALMETTE / JACQUES BOLLÈGUE.

PLUS D'UN MOIS APRÈS LES ÉVÉNEMENTS, L'HEURE EST AU BILAN.

Maisons abattues, routes coupées, nombreux services mobilisés pour des secours et les évacuations... Durant ces inondations, les maisons particulières, bâtiments communaux auront été touchés par les dégâts des eaux. « La station d'épuration a été endommagée, tous comme les chemins et le réseau de transport communal et d'eaux usées » ajoute Jacques Bollègue. Depuis mardi 4 novembre 2014, La Calmette fait partie des 553 communes reconnues en état de catastrophe naturelle par l'état. Cet arrêté, qui concerne 142 autres villages du Gard, permet d'activer la garantie des assurés contre les effets de désastres ou crises naturelles : « bien que nous découvrons de nouvelles dégradations chaque jour, aujourd'hui, plus d'un mois après la catastrophe, nous pouvons annoncer une première estimation des dégâts, chiffrée à plus de trois millions d'euros... »

« Au-delà de ces terribles désagréments matériels, nous avons dû par exemple reloger certains de nos concitoyens dans l'urgence, je suis soulagé que nous n'ayons aucun blessé grave ni aucune disparition à déplorer. »

Jacques Bollègue, maire de La Calmette.

L'EAU POTABLE : UNE RESSOURCE PLEINE D'AVENIR

DÉFINIR LE BESOIN EN EAU DES 20 À 30 PROCHAINES ANNÉES EST INCONTOURNABLE POUR QUE LA COLLECTIVITÉ METTE À L'ÉTUDE, PUIS EN CHANTIER, LES FUTURES INFRASTRUCTURES QUI PERMETTRONT DE RÉPONDRE À LA DEMANDE. UN TRAVAIL D'ANTICIPATION.

En 2012, la consommation quotidienne d'eau sur l'agglomération atteint 45 000 m³, soit plus de 192 litres/jour et par personne. Ce chiffre pourrait atteindre 52 000 m³/j en 2020 et 61 000 en 2030. Compte tenu de l'évolution de la population et de l'activité, on imagine 274 000 habitants en 2030. Avec 26 sites de captage, regroupant 42 forages, la ressource naturelle en eau du territoire est d'ores et déjà relativement sollicitée. Pourrait-on manquer d'eau ?

L'EAU POTABLE A SON SCHÉMA

2035-2045, un avenir si lointain et en même temps si proche. C'est en tout cas sur ce futur-là que travaillent les experts et les élus de l'agglomération. Nîmes Métropole est chargée, depuis 2002, de la compétence liée à l'eau potable. Elle gère le captage, le traitement, le transport et la distribution. En 2008, les élus ont arrêté un document de travail, le schéma directeur d'alimentation en eau potable, qui permet de répondre à cette problématique essentielle.

Cet outil de programmation et de gestion, mis à jour en 2012 (et qui le sera encore régulièrement) a pour vocation de proposer des solutions afin de subvenir aux besoins en eau potable projetés à l'horizon 2030. Car personne sur le territoire de Nîmes Métropole ne doit et ne devra manquer d'eau potable.

L'OBJECTIF ? AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES RÉSEAUX

Cette hypothèse est envisageable, mais pas tant à cause d'une pénurie de ressources souterraines ou de surface (qui paraissent suffisantes), qu'à une production et une distribution en eau aux capacités sous-dimensionnées. D'après les études réalisées, en cas de non amélioration des rendements, les ouvrages actuels ne permettraient plus d'alimenter suffisamment en eau les abonnés à partir de l'horizon 2023 (dès les prochaines années dans certaines communes), et ce, même en interconnectant tous les réseaux. L'importance de l'amélioration des performances de ces derniers apparaît donc clairement afin de limiter la création de nouveaux forages.





UNE PRÉOCCUPATION : ANTICIPER

Le schéma de l'Agglo propose de renforcer la capacité de production, de pompage et de stockage et du transport. Mais aussi de sécuriser la production pour toutes les communes de l'agglomération grâce à l'interconnexion de leurs réseaux. Cette sécurisation garantira le remplissage des réservoirs d'eau potable quoi qu'il arrive : fuites, pénurie, pollutions accidentelles... Cela passe par l'anticipation et la mise en service de nouvelles installations. Une clairvoyance d'autant plus cruciale que ces dernières ont une durée de vie de 80 à 100 ans. Un plan d'actions est aussi mis en œuvre pour réduire les fuites et ainsi augmenter les rendements.



CHIFFRES-CLÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

**15,4 MILLIONS DE M³
D'EAU CONSOMMÉS EN 2013**

**AUJOURD'HUI, 26 SITES DE CAPTAGE
ET 42 FORAGES, 29 STATIONS DE
POMPAGE, 70 RÉSERVOIRS ET BÂCHES,**

**1 536 KM DE CANALISATIONS,
88 000 BRANCHEMENTS,
SOIT ENVIRON 500 KM...**

**D'ICI À 2030, ENTRE 5 ET
10 NOUVEAUX SITES
DE CAPTAGE EN FONCTION
DES CAPACITÉS DE POMPAGE
OBTENUES DANS LES NAPPES.**

PRIVILÉGIER LE « SOUTERRAIN »

Enfin, il est apparu essentiel à la collectivité de privilégier les ressources souterraines à celles de surface. Ces eaux dites « souterraines » n'ont que des avantages. Puisées en général à environ 15 m de profondeur, elles sont directement potables. Inutile de gérer les boues extraites des eaux de surface, ni de traiter l'eau (hormis une chloration, obligation réglementaire pour assurer l'absence de développement bactérien jusqu'à sa consommation). Il coûte ainsi quatre fois moins cher d'extraire des eaux souterraines que d'avoir à traiter de l'eau de surface ! Des usines de traitement, fonctionnant à débit restreint, demeureront néanmoins sur le territoire afin de maintenir une diversité de ressource souhaitable en termes de sécurisation.

DES CHANTIERS EN COURS

Pour répondre à cet accroissement de la consommation d'eau, la construction de nouvelles infrastructures (sites de captageS, réservoirs, usines de traitement) s'inscrit dans une démarche de développement durable engagée par l'Agglo. C'est par exemple le cas du réservoir du Mas d'Escattes, un chantier en cours. Il sera mis en service en 2015 pour sécuriser l'alimentation en eau de ce secteur du nord du territoire suite au développement de l'urbanisation. Le complexe du Moulin Baguet, opérationnel progressivement entre 2017 et 2020, sera constitué de deux réservoirs et d'une usine de traitement de l'eau du bas Rhône. Il va répondre à l'urbanisation des quartiers de Saint-Gilles et de Garons, y compris de la Zone d'Activité communautaire de Mitra. Il servira également de secours pour l'ensemble des communes du sud de l'agglomération.



LA (BONNE) QUALITÉ DE L'EAU AU MICROSCOPE

**ASSURER AUX HABITANTS UNE
EAU POTABLE EN CONTINU DE
BONNE QUALITÉ EST UNE MISSION
ESSENTIELLE DE L'AGGLOMÉRATION.**

Chaque année, près de 800 prélèvements sont effectués sur l'eau de ressource, l'eau traitée et l'eau distribuée... Entre 10 et 350 paramètres sont ainsi contrôlés. Des analyses réalisées par le Ministère de la Santé, via ses agences régionales, mais également par les exploitants (délégataires ou communes en régie) chargés du circuit de l'eau potable. Les résultats de ces analyses sont publics, accessibles à tous, en mairie ou sur le site du Ministère : www.sante.gouv.fr/eau-potable.

DES CAPTAGES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Tous les captages d'eau potable, les sites de prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, sont délimités par différents périmètres de protection (« immédiat », « rapproché » et « éloigné »). Des zones sur lesquelles les activités sont plus ou moins réglementées, ce qui permet d'éviter toute pollution accidentelle. Nîmes Métropole est en train de réaliser la mise à jour de ces périmètres de protection dans la plupart des captages qu'elle a en gestion.

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Parallèlement, cinq captages de l'agglomération (les mas de Clerc à Redessan et Cambon à St-Gilles, les puits de Carreirrasse à Caissargues, du chemin des Canaux à Bouillargues, des Vieilles Fontaines à Manduel) ont été classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement avec l'obligation de définir un plan d'actions visant à restaurer la qualité de l'eau de ces secteurs. L'élaboration de nouveaux plans d'actions est en cours pour cinq autres captages desservant les communes de Lédenon, Marguerittes, St-Gilles (captage de Castagnottes) et Sernhac. Les communes concernées par ces zones de captages prioritaires peuvent également participer à l'effort collectif au travers de la mise en place de Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) pour tendre vers le « zéro phyto » dans l'entretien des espaces publics communaux. C'est notamment le cas de Saint-Gilles, Rodilhan, Nîmes et Marguerittes engagées dans cette démarche, mais aussi de nombreuses autres communes où la réflexion est en cours.



HALTE AUX POLLUANTS

L'usage des nitrates et des pesticides par chacun doit par ailleurs être limité au strict nécessaire pour éviter les contaminations de la nappe phréatique, en préconisant notamment le recours à des techniques alternatives. Des partenariats (les mesures agro-environnementales) avec 23 agriculteurs ont d'ores et déjà été concrétisés dans lesquels ces derniers s'engagent dans le changement de leurs pratiques en contrepartie d'aides financières provenant de l'Europe, de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse...

Pour le particulier, protéger l'eau, c'est réduire l'utilisation et mettre en œuvre des solutions et produits alternatifs aux produits chimiques (engrais et phytosanitaires de synthèse). C'est par exemple, utiliser du paillage qui limite l'utilisation d'herbicides, favoriser la biodiversité dans son jardin pour faire appel aux insectes auxiliaires comme les coccinelles qui sont les prédateurs naturels de certains ravageurs du potager, préférer les engrais naturels (fumiers, jus de lombricompost, etc.)... Car le moindre litre de pesticides ou autre produits déversé dans le sol peut avoir un impact significatif sur la qualité d'eau de la nappe phréatique, et donc se retrouver dans les forages publics et privés aux alentours !



À SAVOIR

SACHEZ QUE 5 GOUTTES DE SUBSTANCE ACTIVE (PESTICIDES) DÉVERSÉES DANS UNE PISCINE DE TAILLE OLYMPIQUE SUFFISENT POUR DÉPASSER LARGEMENT LE SEUIL DE POTABILITÉ FIXÉ À 0,1µG/L (D'APRÈS LE GREPPAL, GROUPE RÉGIONAL EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES D'ALSACE « PHYTOSANITAIRES ET ENVIRONNEMENT, LES BONNES PRATIQUES », 2004).

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT : UN OUTIL ESSENTIEL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

NÎMES MÉTROPOLE S'EST DOTÉ EN 2010 D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DIMENSIONNÉ POUR LES 20 ANS À VENIR, AFIN DE CONSERVER ET D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX TOUT EN PERMETTANT UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

UN TRANSFERT DES EAUX USÉES POUR SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE.

Dans le cadre des schémas directeurs d'eau et d'assainissement, il est prévu de transférer les eaux usées des communes du Nord de l'Agglomération (la Calmette, Dions et Sainte-Anastasie) sur la future STEP intercommunale « la Gardonnenque » située sur la commune de Sainte-Anastasie et d'interconnecter ces trois communes, pour sécuriser la ressource en eau potable. Les marchés de travaux ont été attribués lors du conseil communautaire du 22 septembre dernier, pour la construction d'un collecteur d'eaux usées, de deux postes de refoulement et d'un réseau d'eau potable entre ces 3 communes.



CETTE DÉMARCHE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS.



REGROUPEMENT DES UNITÉS DE TRAITEMENT ET RACCORDEMENT

Nîmes Métropole poursuit son programme de regroupement des unités de traitement en passant de 21 à 10 pôles de traitement.

Le raccordement de Cabrières sur Marguerittes, via la pose d'un collecteur de 4,8 km de long est prévu d'ici la fin de l'année avec la démolition de la STEP de Cabrières. La Communauté d'Agglomération travaille aussi au raccordement de Caissargues sur la station de Nîmes, pour fermer la station d'épuration de Caissargues; la phase d'études est en cours.

L'intercommunalité est la meilleure réponse à ces problématiques !

CONTINUER À INVESTIR POUR CASSER L'ADN DE LA CRISE

ENTENDUE L'AUTRE JOUR DANS UNE RAME DU TRAM'BUS, CETTE CONVERSATION UN PEU MOQUEUSE, UN PEU DÉPRIMANTE AUSSI. « LA FRANCE EST EN FAILLITE, LES ÉLUS INCOMPÉTENTS, LE PAYS IRRÉFORMABLE, ET LES FRANÇAIS SONT AVEUGLES ET SOURDS ». PIRE SCÉNARIO, RELÈVE JUSTE DU FILM D'HORREUR. ET DE POURSUIVRE... « CETTE RÉFORME TERRITORIALE EST-CE BIEN LE TEMPS DE LA FAIRE ? COMBIEN VA T-ELLE COÛTER ETC... ETC... ». FORT HEUREUSEMENT, LE TRAM S'EST ARRÊTÉ, L'UNE DES DAMES EST DESCENDUE, ET LA CONVERSATION S'EST ACHEVÉE AINSI, DÉCOURAGEANTE. SAUF, QU'IL EST TOUJOURS POSSIBLE D'IMAGINER, OSER DÉFIER CE QUE L'ON PENSE INCONTOURNABLE, PRÉPARER L'AVENIR, INVESTIR À TEMPS, ET MODIFIER L'ADN DU DÉCLIN. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE : YVAN LACHAUD ET MAURICE GAILLARD.

VOUS ÊTES AUX COMMANDES DEPUIS 7 MOIS, QUELLE IMPULSION AVEZ-VOUS DONNÉ ?

Yvan Lachaud : L'idée n'était pas de rompre avec ce qui avait été fait. D'autant, que beaucoup avait été lancé et plutôt bien. Simplement nous sommes désormais dans une période et un contexte différent, marqué institutionnellement par l'arrivée de la politisation de l'assemblée communautaire, et économiquement par des réductions budgétaires décidées par l'État à l'encontre des collectivités locales d'une ampleur jamais vue.

Maurice Gaillard : À cela, il convient d'ajouter que nous gagnons des compétences.

Ce qui change aussi ce sont les compétences dont on dit qu'elles seront de plus en plus importantes. C'est une révolution culturelle qui est en marche, qu'il convient d'accompagner. Je suis maire de Bouillargues et le sentiment que l'on peut parfois avoir, souvent à tort, ressemble à une perte de souveraineté.



ÉCONOMIE ET FINANCES, DEMEURENT LES PRIORITÉS AFFICHÉES ...

Y. L. : Oui, l'attractivité de notre territoire vis-à-vis des entreprises, ce sont les emplois et le pouvoir d'achat que nous sommes en mesure d'offrir à nos concitoyens. C'est donc notre priorité, car c'est bien celle de tout un chacun : gagner sa vie.

Mais au-delà du travail dans nos vies, il y en a bien d'autres encore : se déplacer facilement, permettre à nos enfants de faire des études qui leur offrent un emploi, se divertir et profiter d'une qualité de vie inégalable.

Mais d'évidence, rien ne pourra se faire sans investissements réfléchis, mesurés mais audacieux.

LE PAYS CONNAIT UNE CRISE MAJEURE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LES COLLECTIVITÉS DOIVENT MAÎTRISER DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES SANS FORCÉMENT RECEVOIR DAVANTAGE DE SUBVENTIONS. IMPOSSIBLE AVEZ-VOUS DIT PLUSIEURS FOIS, D'ACCROÎTRE LA PRESSION FISCALE. ALORS COMMENT FAIRE ET EST-CE BIEN LE TEMPS DES INVESTISSEMENTS JUSTEMENT ?

Y. L. : Plus que jamais, personne ne viendra nous aider. Il nous faut donc être imaginatifs, créatifs, ambitieux pour ce territoire mais responsables.

Pour cela, il convient de dégager des capacités d'investissement, c'est le seul moyen de rendre notre territoire plus attractif, plus compétitif pour, à terme, dégager de la valeur ajoutée et créer des emplois. Cela conditionne déjà une contrainte : il est impossible d'accroître la pression fiscale qui pèse déjà lourdement sur les ménages et les entreprises. Il nous faut donc trouver ici, chez nous, les économies nécessaires.

M. G. : Il nous faut dégager des marges de manœuvre – des capacités d'autofinancement qui nous permettent d'emprunter plus facilement pour moins cher. Économiser 15 à 20 millions d'€ sur le fonctionnement, c'est s'autoriser l'accès à des taux fixes à 2 % sur 30 ans !

Ce qui est rassurant, c'est que les banques, les organismes publics croient au potentiel du territoire, à nous d'y aller...

Yvan Lachaud
Président de Nîmes
Métropole et Maurice
Gaillard Vice
Président, délégué
aux finances, Maire
de Bouillargues



COMMENT RÉALISER CES ÉCONOMIES SI PROMETTEUSES D'AVENIR...

Y. L. : Il convient de regarder attentivement notre mode de fonctionnement, cela passe sans doute par une réorganisation progressive des services.

Nous avons sans doute des économies à faire dans le fonctionnement de l'administration de nos collectivités. Nous avons mutualisé avec Nîmes, et c'est très bien !

Il nous faut à présent permettre à toutes les communes de mutualiser leurs moyens et de faire ainsi des économies d'échelle. Nous pouvons recourir davantage au savoir faire interne. Il y a dans cette maison de remarquables compétences et des agents motivés et enthousiastes, il faut leur faire confiance et se passer lorsque c'est possible, des assistances de maîtrise d'ouvrage.

Nous devons enfin revoir notre politique de subventions, tout doit être étudié bien sûr au cas par cas, mais c'est dans ce sens que nous devons aller.

M. G. : La réforme du scrutin nous a permis de gagner en transparence et en lisibilité démocratique pour le grand public. Nos concitoyens demandent un langage de vérité qui exige un vrai courage politique. Revoir les subventions accordées requiert de fait ce courage, pas simple mais incontournable.

ON VOUS A VU SOUVENT SUR LE TERRAIN, AUPRÈS DES SERVICES, Y COMPRIS DANS LES BUS C'EST L'OPÉRATION SÉDUCTION...

Y. L. : Pas seulement, c'est d'abord la nécessité de comprendre comment fonctionnent les services : quelle crédibilité peut-on avoir lorsqu'on ignore le quotidien ? Et puis les bus, c'est aussi la façon d'y rencontrer les agents mais aussi les usagers, mieux leur expliquer ce que l'on veut faire ...

C'EST-À-DIRE ?

Y. L. : Dire la réalité des coûts. Les transports de l'agglomération, c'est 17 millions de subventions d'équilibre au budget. Autrement dit, 17 millions que le contribuable paie pour assurer le fonctionnement des transports en commun. C'est cela qui rend difficile tout investissement futur.

Il faut donc dire qu'il y a, en l'espèce, des économies incontournables et un rééquilibrage à opérer entre ce que paie l'utilisateur, et ce que paie le contribuable.

M. G. : Le prix du ticket est dans l'agglomération inférieure à la moyenne de ce qui se pratique dans des villes comparables. C'est une politique tarifaire très avantageuse, qu'il convient aujourd'hui de ré-évaluer. 1,10€ par titre de transport correspond à seulement 12 % du coût réel de transport, quand souvent on atteint dans d'autres communes 30 à 35 %. La question est aujourd'hui posée sur la pérennité d'un tel système. En tous cas, c'est cette question qui animera une commission qui se met en place et qui réunit des élus de Nîmes Métropole et ses partenaires.



VOUS AVEZ AUSSI ANNONCÉ UNE PROCHAINE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Y. L. : La priorité des priorités, c'est la création d'emplois, il faut donc développer les entreprises existantes, mais savoir en attirer d'autres.

Il faut davantage d'étudiants à Nîmes. Ils sont la richesse des villes, ils créent du dynamisme. Pour cela nous venons de mettre sur pied le conseil de développement de l'enseignement supérieur, il est présidé par Christian PHILIP, qui connaît bien notre territoire (Ancien recteur d'académie de Montpellier aujourd'hui à la retraite NDLR). L'important, c'est le lien entre formation et emploi et nous réfléchissons donc à des formations professionnalisantes en lien avec les besoins des entreprises.

Quant à l'agence, son but sera de vendre l'Agglomération, d'être innovante, imaginative. On est fait pour cela, en tous cas, nous y croyons passionnément et tout le monde est motivé par ce projet.

Vous savez il y a tant à faire, dégager des capacités d'investissements, penser à l'extension sud du TCSP, l'enseignement supérieur, le contournement ouest de la ville, la gare LGV de Manduel-Redessan... tout cela avec un seul objectif : donner envie à nos concitoyens, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, chefs d'entreprises ou jeunes diplômés de venir s'installer ici, et deviennent à leur tour, comme nous tous, passionnés par notre territoire nîmois.

OSONS DES IDÉES JEUNES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR !

**NAISSANCE LE 17 OCTOBRE DERNIER DU
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
SON BUT : AMÉLIORER L'OFFRE
PROFESSIONNALISANTE.**

FÉDÉRER, INNOVER

Nîmes Métropole n'a pas la compétence enseignement supérieur mais a fédéré dans cette instance, des acteurs de l'enseignement supérieur, du monde économique, des collectivités territoriales, mais aussi une cinquantaine d'institutionnels et ce, au-delà des frontières de l'Agglomération. C'est ensemble qu'ils détermineront les projets, dont la mise en œuvre se fera dans les 5 ans à venir.

« *Osons innover, accueillir de nouvelles écoles qui voudraient s'implanter sur notre territoire, développer des formations d'ingénieurs, osons favoriser la mobilité internationale de nos étudiants, l'usage du numérique et des langues étrangères...* ». *Yvan Lachaud.*

Le Conseil de développement souhaite réfléchir en ateliers, sur cinq thématiques prioritaires : vie étudiante, filières et monde économique, numérique, langues vivantes étrangères et mobilité, communication, et cela avant de mettre au point une convention d'objectifs et de moyens dans les six mois à venir.

Une plateforme collaborative permettra ainsi aux membres de partager leurs idées et leurs expériences, « d'écrire » leurs contributions, d'être plus proches des acteurs économiques.

« Le conseil de développement
est un marqueur
de notre dynamique commune »

Jean-Paul Fournier, Sénateur-Maire de Nîmes.



TRAVAILLER ET AGIR ENSEMBLE

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RÉUNIT LES PRÉSIDENTS DES UNIVERSITÉS MONTPELLIER 1 ET 2, UNIVERSITÉ DE NÎMES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, VILLE DE NÎMES, CONSEIL RÉGIONAL, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER, D'ALÈS, LA CCI, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES CHEFS D'ENTREPRISE, L'UPE 30, DES PROVISEURS DES LYCÉES NÎMOIS, L'IUT DE NÎMES, LE CROUS, L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS, LA CROIX ROUGE, DES ÉLUS DE LA VILLE DE NÎMES, DE NÎMES MÉTROPOLE ET DES CADRES TERRITORIAUX, DIRECTEUR ACADÉMIQUE, RECTORAT, MÉDECINS, CHAMBRE DES NOTAIRES...



3 questions à...

CHRISTIAN PHILIP,
Ancien recteur d'académie,
chargé de mission au Conseil
de Développement
de l'Enseignement Supérieur
de Nîmes Métropole.



ANALYSER, DIAGNOSTIQUER POUR MIEUX CIBLER LES ACTIONS

« Il s'agit de partager un état des lieux du « paysage » de l'enseignement supérieur, afin de poser un diagnostic (fin 2014 – début 2015) », a précisé Jacky Raymond, Vice-président délégué à l'enseignement supérieur.

Ce fût ainsi l'occasion de rappeler que le nombre d'étudiants nîmois est aujourd'hui de 11 400 et que plusieurs acteurs nîmois concourent à cette formation supérieure : organismes de recherche et organismes d'accompagnement, 17 plateformes technologiques au service des entreprises, université de Nîmes, IUT, faculté de médecine, école des mines et lycées de l'Agglomération qui proposent des filières universitaires.

Promouvoir la matière grise, mutualiser à l'échelle de la région, regrouper à Nîmes, l'université Montpellier 1 et 2 en janvier prochain, autant d'objectifs qui ont été salués. Le tempo est donc donné ! Les membres du conseil vont maintenant travailler en ateliers et les conclusions des travaux seront présentées en séance plénière en février 2015.

Quel regard portez-vous sur les liens entre le monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur sur le territoire ?

Ces liens, étroits, existent depuis toujours. Il faut les entretenir, les mettre à jour. Avec la création du Conseil de Développement de l'Enseignement Supérieur de Nîmes Métropole, l'Agglomération se dote d'une structure commune de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur.

Collectivités territoriales, CCI ou proviseurs de Lycées... Comment fédérer tous ces opérateurs ?

Plusieurs ateliers ont été définis. Le premier relève de la vie étudiante, car la demande est forte autour de l'attractivité du territoire en termes de transport, de restauration, d'hébergement ou d'animation. Le second groupe de travail porte sur les filières économiques et mettra en adéquation l'offre des formations avec les besoins nîmois en termes d'emploi. Des commissions « numérique », « langues vivantes étrangères » et « mobilité » ont également émergé. Elles encourageront les sessions d'études à l'international et la maîtrise d'au moins deux langues étrangères.

Le rôle de l'atelier communication semble plus singulier...

Oui, car il visera à terme à mettre en lumière tous ces points forts. L'objectif de ce pôle relève de la promotion du territoire en termes de vie étudiante, tout comme de formations ou de débouchés à travers, par exemple, une solide présence dans la presse ou lors de salons spécialisés. Une convention d'objectifs et de moyens sera diffusée au printemps prochain, et fixera l'ensemble de ces priorités pour les cinq années à venir.

« Nous devons être créatifs pour faire avancer notre territoire et le faire rayonner. Aussi, nous sommes déterminés à constituer un pôle nîmois d'enseignement supérieur en favorisant le rapprochement de toutes ses composantes universitaires, technologiques et post-bac. »

Yvan Lachaud, Président de Nîmes Métropole.



RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS POUR RÉUSSIR SES PROJETS

DÉSORMAIS, LE RECRUTEMENT SE PENSE, SE TRAVAILLE, SE SÉCURISE, S'ACCOMPAGNE. EXPANSION DE LA FORCE COMMERCIALE DE MAGASINS FRANCHISÉS OU AIDE AU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE... DE NOMBREUX ACTEURS DU RECRUTEMENT ÉTAIENT RÉUNIS VENDREDI 31 OCTOBRE PAR L'AGGLOMÉRATION À L'OCCASION DES MATINALES DE NÎMES MÉTROPOLE AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE SPÉCIALE "RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS POUR RÉUSSIR SES PROJETS". COMPTE-RENDU.

« Au delà des niveaux de formation et des qualités de C.V., un employeur cherche d'abord des personnalités, des dynamismes. »

Philippe Méry,
gérant de six magasins franchisés Cash Converter.

Après l'attractivité immobilière ou les financements européens, l'agglomération dédiait le dernier vendredi du mois d'octobre à la thématique du recrutement, à l'occasion d'une Matinale conviviale organisée à l'Hôtel communautaire de Nîmes Métropole. Comment bien évaluer les compétences et les aptitudes d'un candidat ? Comment sécuriser une embauche ? Si employer du personnel peut s'avérer décisif pour pérenniser ou accroître la productivité de son entreprise, des points de réflexion essentiels ainsi que des outils opérationnels viennent jaloner les étapes d'un recrutement réussi.

« LES MOTS ÉCHANGÉS, MÊME AU TÉLÉPHONE, PERMETTENT DE DESSINER UNE PERSONNALITÉ »

« Pour l'employeur, la première question à se poser face à un candidat est la suivante, comment son embauche peut-elle s'intégrer dans une boucle valorisante pour mon entreprise ? » explique Philippe Méry. En plein recrutement de personnel pour l'ouverture de son sixième magasin franchisé de l'enseigne Cash Converters dans la zone commerciale de Nîmes, l'homme d'affaires explique : « je jauge les candidats sur un premier contact téléphonique, très direct. Les mots échangés, même dans un cadre informel, permettent de dessiner une personnalité et laisser poindre le charisme d'un futur employé.

Ensuite, j'évalue les aptitudes en trois rendez-vous. Un premier, durant lequel le candidat fera tout pour donner envie, et prouver qu'il correspond à l'esprit de la marque et du poste. Dans un second temps, nous approfondissons ses motivations. Enfin, la troisième entrevue clôt les candidatures et permet de sceller ou non l'embauche. Voir les gens à trois reprises espacées dans le temps permet de construire et de rencontrer des postulants sur le long terme. »

SONDER DES PERSONNALITÉS, FINANCER DES FORMATIONS

À la tête de 42 employés, Philippe Méry connaît l'importance des ressources humaines : « *sans mes employés je ne suis rien. Ils le savent et je manifeste mon attachement à nos bonnes collaborations régulièrement, lors de week-ends sportifs ou de sorties festives. Il ne faut jamais oublier que tous ces moments de vie professionnelle reposent préalablement sur des entretiens et des recrutements efficaces. Au delà des niveaux de formation et des qualités de C.V., un employeur cherche d'abord des personnalités, des dynamismes. Et pour sonder ces qualités, les entretiens répétés sont déterminants. Cette Matinale m'a également permis de mettre en lumière le dispositif AFPR du Pôle Emploi.* » L'Action de Formation Préalable au Recrutement consiste à combler l'écart entre les compétences détenues par une personne inscrite à Pôle emploi et un poste visé. Une aide au financement de la formation est versée en contrepartie à l'employeur, après embauche : « *une mesure efficace, pour laquelle je viens d'ailleurs de signer trois conventions.* »

« Notre potentiel technologique a été boosté grâce à une aide directe sur salaire, dans le cadre du recrutement d'un personnel affecté à la R&D. Une mise de départ structurante, tout à fait essentielle. »

Jérémy Guillaume, co-fondateur et dirigeant de la start-up Snapkin.



À GAUCHE, JÉRÉMY GUILLAUME, CO-FONDATEUR ET DIRIGEANT DE LA START-UP SNAPKIN



PHILIPPE MÉRY, GÉRANT DE SIX MAGASINS FRANCHISÉS CASH CONVERTER

LES AIDES AU RECRUTEMENT, « MISES DE DÉPART STRUCTURANTES ESSENTIELLES »

Car embaucher, c'est aussi et surtout financer un poste. Et l'une des tables-rondes de cette Matinale du 31 octobre était entièrement dédiée à la thématique des schémas économiques de recrutement. L'occasion par exemple d'entendre le jeune dirigeant Jérémy Guillaume. À la tête de la jeune start-up Snapkin, campée entre Nîmes et Montpellier, le co-fondateur et son équipe ont développé une solution de visualisation en 3D d'intérieurs : « *pour faire naître le concept de Snapkin, nous avons bénéficié de l'Aide à la Préparation de Programme Innovant. Notre potentiel technologique a été boosté grâce à l'APPI donc, une aide directe sur salaire dans le cadre du recrutement d'un personnel affecté à la R&D. Sur les 50 000 euros maximum prévus par ce dispositif d'OSEO et de la Région Languedoc Roussillon, notre société a pu bénéficier de 47 000 euros. Une mise de départ structurante tout à fait essentielle, dont je me suis fait le relais à l'occasion de cette Matinale.* »

LES MATINALES DE NÎMES MÉTROPOLE
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
PARC GEORGES BESSE, ARCHE BÖTTIG
115, ALLÉE NORBERT WEINER, NÎMES
TÉL. : 04 66 02 55 40

DOMOTICA, 1^{ER} RENDEZ-VOUS DE LA DOMOTIQUE À NÎMES

PRÉVENTION DES RISQUES, MEILLEURE AUTONOMIE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, AMÉLIORATION DU CONFORT QUOTIDIEN GRÂCE À L'AUTOMATISATION... DU 21 AU 23 NOVEMBRE, LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DOMOTICA A MIS À L'HONNEUR LES BÉNÉFICES DE LA DOMOTIQUE. UN RENDEZ-VOUS DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE TOUT COMME AU GRAND PUBLIC.

Organisé dans le cadre des 5^{es} Journées Nationales de la Domotique – qui ont eu lieu cette année du 14 au 30 novembre dernier –, Domotica s'est tenu du 21 au 23 novembre à Nîmes. Porté par l'association Promotelec en territoire nîmois, cette première édition a rassemblé et attiré 70 exposants et attiré 2 000 personnes.



Retrouvez en images
le salon Domotica
en flashant ce code

UN SALON INÉDIT, AU CŒUR D'UN BASSIN D'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE

À Nîmes Métropole, la Silver Economie – secteur dédié aux solutions liées au vieillissement – est au cœur du développement économique. Les plus de 60 ans devraient être 16 % de plus que dans le reste du pays à l'horizon 2040, et cet âge élevé innove les stratégies de développement innovant dans les secteurs de l'action sociale, des services de proximité tout comme de la santé. Le parc des entreprises spécialisées dans la domotique y est largement soutenu, comme en atteste par exemple le living lab de la fondation I2ml (Institut méditerranéen des métiers de la longévité), un appartement témoin pour améliorer le maintien à domicile des personnes âgées. Le choix de l'agglomération nîmoise pour recevoir cette grande manifestation est donc tout sauf un hasard.

TABLE-RONDE AUTOUR DU BIEN-VEILLIR CHEZ SOI ET VISITES DU LIVING LAB

Ouvert au public les samedi 22 et dimanche 23 novembre 2014, le salon Domotica a réservé l'après-midi du 21 novembre pour accueillir les professionnels de la filière autour de quelques temps forts. Les enjeux de sécurité, le rapport au multimédia, l'autonomie à domicile et les économies d'énergie seront discutés à l'occasion de cette demi-journée spéciale. Une table-ronde autour du bien-vivre et du bien-veillir chez soi, des conférences tenues par des industriels ainsi que des visites du living lab ont également rythmé l'après-midi.

À travers cette grande première, Nîmes Métropole a mis en lumière l'ensemble d'une filière mobilisée et dynamique, créatrice d'emplois, ainsi que son savoir-faire en matière de services dédiés aux personnes en perte d'autonomie et de nouvelles technologies.

DOMOSEO, DES SOLUTIONS À PORTÉE DE TOUS

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ, FACILITER LE LIEN SOCIAL, AUGMENTER LE CONFORT OU ANTICIPER SUR L'ÉVOLUTION DU HANDICAP AUX CÔTÉS DES PERSONNELS AIDANTS... AVEC DOMOSEO, CHRISTOPHE CLÉMENT OFFRE DES SOLUTIONS DOMOTIQUES SUR-MESURE ET ÉVOLUTIVES. DÉJÀ VU LORS DES MATINALES DE NÎMES MÉTROPOLÉ, L'ENTREPRENEUR NÎMOIS ÉTAIT PRÉSENT AU SALON DOMOTICA. RENCONTRE.



Implantée depuis la rentrée à Nîmes, la société Domoseo est dirigée par Christophe Clément. Avec plus de 18 ans d'expérience en domotique, ainsi qu'un solide savoir-faire d'électricien, ce professionnel propose aujourd'hui des solutions électriques, évolutives et communicantes, afin de prolonger le maintien à domicile des personnes âgées. « Améliorer le quotidien des aidants et soulager les familles sont également au cœur de nos objectifs » ajoute l'entrepreneur.

MOBILITÉ, SÉCURITÉ ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

« Notre territoire compte une part grandissante de seniors. On sait aujourd'hui que près de 80 % d'entre eux souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible. Ce souhait ne peut se réaliser qu'avec l'écoute des besoins exprimés par l'utilisateur et également par le personnel aidant, qui sera, lui-aussi, un utilisateur majeur des nouveaux équipements. »

Des équipements domotiques sur-mesure, qui sont autant de réponses adaptées aux niveaux de dépendance actuels et à venir : « *le chantier de Caveirac, notre première réalisation, constitue un bel éventail de notre savoir-faire. Nous avons installé chez ce particulier de 73 ans, vivant seul et en perte de mobilité, un interphone évolutif. Cette solution intuitive commande le portail et peut également prendre des messages vocaux et visuels, si l'habitant s'est absenté par exemple. Notre interphone est également livré avec des badges, distribués aux proches, aidants et membres de la famille.* » Mobilité, sécurité et maintien du lien social sont ainsi garantis : « *une solution domotique doit également être pensée et conçue de façon évolutive, de façon à pouvoir s'enrichir sans occasionner d'importants travaux supplémentaires* » commente Christophe Clément.

Après avoir participé à des événements comme le Salon des services à la Personne, celui de la retraite à Nîmes ou les Matinales de Nîmes Métropoles autour du Bien-vieillir chez soi, la jeune entreprise Domoseo tenait à être présente à cette première édition de Domotica : « *un rendez-vous nîmois qui a été l'occasion de présenter le reste de nos projets. Je pense à nos interrupteurs spécifiques mieux visibles, des prises de courant adaptées, nos solutions de remplacement des rallonges, la détection des pannes ou l'automatisation des volets ou des portes* ».

Plus d'infos : www.domoseo.fr

5 NOUVELLES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES À NÎMES MÉTROPOLE



FABRICE COCHET ENTREPRISE AFT QUI CHANGE DE NOM POUR AFTRAL JANVIER 2015

AFT-IFTIM DÉPLOIE SON OFFRE DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE

Avec plus de cinquante années d'expérience à la formation en transport logistique à destination des professionnels de nombreux secteurs, l'AFT-IFTIM tient une place à part en France. Conducteurs routiers de marchandises ou de voyageurs, ambulanciers, déménageurs, spécialistes du transport international, magasiniers ou caristes... Afin de répondre aux exigences des entreprises du bassin nîmois, cet organisme de formation, unique en Europe, vient de créer un nouveau centre : « depuis le 1^{er} septembre 2014, nous sommes installés sur la zone du Grézan » explique le directeur Thierry Legrand « nous y avons déployé toute notre offre habituelle de formation, avec un accent tout particulier sur la filière BTP. Notre préparation de conducteur de grue à tour est par exemple unique sur tout le territoire ».

Plus d'infos : www.aft-iftim.com

LE CHEF ÉTOILÉ NUTILE RÉINVENTE LE MAS DE BOUDAN

Après des premières classes au lycée Hôtelier de Nîmes, un BEP puis un Bac Pro, Jérôme Nutile a forgé son savoir-faire au cœur de prestigieuses maisons, en France comme à l'étranger. Sacré Meilleur Ouvrier de France en 2011, le chef étoilé sublimait également la cuisine du Castellàs à Collias, forte de deux étoiles au Michelin. En décembre, le cévenol s'est offert une première expérience à son compte : « c'est en général un coup de cœur qui vous décide » confie le chef. « Ce fut mon cas pour le superbe Mas de Boudan, à Nîmes, dont la Société d'aménagement des territoires est propriétaire des murs. Le bistrot et le restaurant gastronomique qui sont hébergés au sein de cet écrin nîmois auront la même générosité, la même franchise. Mon exigence, vous la retrouverez dans chaque recoin du Mas comme dans mes plats. Dans tous les cas, pas de compromis sur le produit, aucune concession sur la qualité et une constante recherche de nouvelles saveurs ».



JÉRÔME NUTILE

Le Mas de Boudan
351, chemin du Bas du Mas de Boudan
30000 Nîmes
Plus d'infos : www.jerome-nutile.com



ENTREPRISE SL BÂTIMENT / YANN MALACARNE

SL BÂTIMENT, LE SAVOIR-FAIRE DES ARTISANS, UNE RICHESSE DU TERRITOIRE

Fondée en 2009, la société SL Bâtiment s'est installée courant 2014 dans un local de la ZAC Actiparc, acheté à l'Agglomération. Maçonnerie, pose de carrelage, piscine, construction, travaux de toiture ou rénovations en tous genre... « *le secteur est touché par la crise et le marché, à ce jour, n'est pas très vif* » expliquent Valdemar Da Silva et Yann Malacarne. « *Mais notre savoir-faire d'artisans et la relation de confiance que nous avons su maintenir avec nos clients nous permet de bien résister à un recul d'activité, constaté actuellement partout au sein de la filière* ». Membre de la Fédération Française du Bâtiment du Gard, l'équipe SL Bâtiment compte à ce jour une dizaine d'employés.

SUD MÉTAL PROVENCE, SERVICE, RÉACTIVITÉ ET ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

« *Face à un environnement concurrentiel très hostile, nous avons choisi le service et la réactivité pour nous démarquer* » confie-t-on chez Sud Métal Provence. Alors que la vingtaine de salariés de l'entreprise vient d'emménager dans des locaux flambants neufs au dernier Noël, la société nîmoise poursuit son développement. Charpentiers métalliques, ferronniers d'art, serruriers ou chaudronniers... Avec une clientèle constituée presque exclusivement de professionnels, Sud Métal Provence s'appuie sur un réseau de collaborateurs très diversifié : « *l'acier est partout le même, mais l'accompagnement sur-mesure dont bénéficient nos clients constitue une plus-value singulière, dont les grands groupes font trop souvent l'économie* ».



SUD METAL PROVENCE / STEPHANE DOTARI



SOCIÉTÉ AGEX / SERGE DOUILLARD

AGAN LABORATOIRE, NOUVELLE STRUCTURE D'ANALYSE DES MATÉRIAUX DANGEREUX

L'Europe a été sans appel à propos de l'amiante : d'ici à 2043, ce matériau toxique devra être éradiqué dans tous les bâtiments et équipements de chaque pays membre. « *La détection des fibres constitue une activité en plein essor* » explique Serge Douillard, gérant et co-fondateur du jeune laboratoire nîmois Agan. La structure d'analyse, créée le 1^{er} novembre sur le Parc d'Activité Georges Besse est également soutenue par le groupe Alliance Sud Expertise, et travaillera main dans la main avec Agex, spécialisé dans la collecte d'échantillons d'air à analyser : « *Agan Laboratoire emploie quatre salariés, mais nous visons d'ici à trois ans un effectif global d'une vingtaine de professionnels, tous experts en analyse et en détection de matériaux dangereux* ».

LE MOULIN DES COSTIÈRES : SAVEURS ET PRODUITS NATURELS AU CŒUR D'UN TERROIR PRÉSERVÉ

VÉRITABLE AMBASSADEUR DES PRODUITS MÉDITERRANÉENS, LE COUPLE JEANJEAN PRESSE ET TRITURE LA PICHOLINE, OLIVE AOP DE NÎMES, AU CŒUR DU MOULIN DES COSTIÈRES. UNE RÉFÉRENCE RECONNUE DU TERROIR LOCAL.



« Nous sommes en Appellation d'Origine Protégée, labellisée Agriculture Biologique. Nous travaillons avec un moulin à huile écologique, et le réseau des producteurs dont nous distribuons les produits s'est essentiellement construit en circuits courts... » Pour Carole Jeanjean, défendre le terroir méditerranéen rime avec rigueur et respect environnemental.

Fondé par le couple Jeanjean, le Moulin des Costières, dont ils sont propriétaires, propose un univers gastronomique large et de qualité : « aujourd'hui, notre gamme est très diversifiée, bien qu'elle reste fidèle à la tradition. Au-delà de notre cœur de métier d'oléiculteur, nous vendons ici au cœur des Costières, de la brandade de Nîmes, des tomates séchées au basilic, du caviar d'aubergine, de la Fleur de sel ou du riz de Camargue ainsi que des terrines de taureau. La tapenade est cuisinée avec soin dans les cuisines du Moulin », confie la responsable.



CAROLE JEANJEAN

« Nous sommes une Appellation d'Origine Protégée, labellisée Agriculture Biologique. Nous travaillons avec un moulin à huile écologique, et le réseau des producteurs que nous distribuons s'est essentiellement construit en circuits courts... »

« CHAQUE MOIS DE DÉCEMBRE, LE MOULIN SE TRANSFORME EN UNE VÉRITABLE FOURMILIÈRE ! »

« Au-delà d'un simple espace de vente, nous aimons faire découvrir à nos consommateurs ainsi qu'aux touristes de passage l'importance de notre savoir-faire ». Trituration des olives, visites, démonstrations de récolte, dégustations et présentation de l'outil oléicole rythment la vie du Moulin. Un moulin qui se transforme d'ailleurs en une véritable fourmière chaque mois de décembre : « récolte, presse, vente... Les fêtes de Noël constituent le pic annuel de notre activité » commente la productrice. « Grands favoris de cette période de fin d'année, les paniers gourmands et les coffrets cadeaux proposent un beau panel de nos productions ». Côté e-commerce, le Moulin travaille dans la rigueur : « les paiements sont sécurisés, les emballages renforcés et les préparations soignées » explique Carole Jeanjean. « Nous expédions nos produits aux quatre coins de la France et nous solidifions les liens avec les touristes rencontrés durant l'été. Pays-Bas, Allemagne ou Belgique... L'Europe du Nord est une grande amatrice des produits de notre territoire ».

Ancrer l'image du Moulin au niveau international constitue d'ailleurs l'objectif du couple pour 2015 : « nos compétences de mouliniers oléicoles et l'esprit durable et traditionnel qui nous anime doivent désormais rencontrer une clientèle européenne ! »

Plus d'infos : www.moulin-des-costieres.com

L'ÉCUSSON SE PRÉPARE POUR LES TRAVAUX DU TRAM'BUS

DÉBUT FÉVRIER MARQUERA LE DÉBUT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU CHANTIER D'EXTENSION DU TRAM'BUS ET D'AMÉNAGEMENT DES PLACES DE L'ÉCUSSON. DANS UN PREMIER TEMPS ET POUR 6 MOIS ENVIRON, DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES SONT EN EFFET NECESSAIRES ... EN ATTENDANT CEUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME DU TRAM'BUS, DE REQUALIFICATION DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS ET DU RÉAMÉNAGEMENT DES PRINCIPALES PLACES CEINTURANT LE CŒUR HISTORIQUE DE LA VILLE DE NÎMES, QUI DÉBUTERONT EN SEPTEMBRE.

UN LARGE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE MÉDIATION

Afin que chaque usager de l'Écusson puisse être informé au mieux, un large dispositif d'information sera mis en œuvre en amont et pendant les travaux. Un lieu central d'accueil, d'information et d'échanges sera accessible au 38 bd Gambetta. Cet espace ressources servira également de base pour les 3 médiateurs qui, sur le terrain, seront les interlocuteurs privilégiés des riverains et commerçants. Des informations régulières sur le chantier seront également disponibles, diffusées en boîtes aux lettres, dans la presse locale, ou sur le site nimes-metropole.fr, avec des alertes « chantiers » pour ceux qui le souhaitent. C'est avec l'effort et la compréhension de tous que cette période pourra être la moins perturbante possible.



Plus d'infos : www.nimes-metropole.fr

Après l'enquête publique et l'avis favorable de la Commission d'enquête, le 3 novembre dernier, le Conseil communautaire de Nîmes Métropole a voté à la majorité la déclaration d'intérêt général du projet de prolongement de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson.

UNE ORGANISATION DE CHANTIER RIGOUREUSE

Pour réaliser les travaux préparatoires du tram'bus, de nombreuses interventions autour de l'Écusson seront nécessaires. Il s'agira notamment de moderniser les réseaux enterrés sous les grands boulevards, de déposer tout le mobilier urbain, ou encore d'installer un éclairage public et des feux tricolores provisoires. À chaque étape, une attention particulière sera portée sur la mise en place de protections des arbres. Durant cette période, certaines voies perpendiculaires aux grands boulevards devront être fermées, afin de réaliser les travaux de raccordement des réseaux. Pendant les travaux préparatoires, une organisation rigoureuse est mise en place, avec tous les partenaires concernés, pour réduire la durée de chantier au minimum. Objectif : limiter les inévitables nuisances pour tous les habitants et usagers de l'Écusson. Les zones de travaux seront ainsi signalées en amont. Une signalétique adaptée pour les cheminements piétons et les possibles déviations de circulation sera déployée.



TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- MODERNISATION DES RÉSEAUX ENTERRÉS (PLUVIAL, EAUX USÉES, ÉLECTRICITÉ, GAZ, TÉLÉPHONE...)
- DÉPOSE DES MOBILIERS URBAINS
- PROTECTION DES ARBRES
- MISE EN PLACE D'ÉCLAIRAGE PROVISOIRE
- SIGNALISATION ET FEUX DE CARREFOURS PROVISOIRES
- LIBÉRATION DES EMPRISES

PROCHAINES ÉTAPES

- DÉBUT FÉVRIER 2015 : TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- MI 2015 : DÉBUT DES TRAVAUX (BOULEVARDS ET PLACES)
- FIN 2016 : MISE EN SERVICE

L'ENQUÊTE **MÉNAGES DÉPLACEMENTS** SUR LE TERRAIN

PENDANT TROIS MOIS, LES ENQUÊTEURS CONSULTENT LES HABITANTS DU TERRITOIRE SUR LEURS DÉPLACEMENTS. UN TRAVAIL DE TERRAIN CRUCIAL ET UNE PARTICIPATION ESSENTIELLE AFIN QUE CETTE ENQUÊTE SOIT LA PLUS FIDÈLE POSSIBLE... L'AVIS DE CHACUN COMPTE, ALORS RÉSERVEZ-LEUR LE MEILLEUR ACCUEIL !

L'enquête Ménages Déplacements de Nîmes Métropole est entrée dans une phase très concrète de terrain. Depuis le 4 novembre dernier, et jusqu'au 7 février prochain, 60 enquêteurs professionnels se présentent chez les quelque 2 522 ménages tirés au sort, afin de réaliser un véritable état des lieux des pratiques et des besoins de déplacements sur le territoire.

L'AVIS DE CHACUN COMPTE

Ces résultats sont précieux. Une fois analysés, ils permettront de mettre en place une politique de transport adaptée pour faciliter les déplacements des habitants. Pour ceux qui n'ont pas été tirés au sort et qui souhaiteraient contribuer à cette enquête, une boîte contact est à leur disposition sur le site nîmes-metropole.fr dans l'onglet dédié. Leurs remarques seront consignées et traitées de manière qualitative dans le cadre de l'élaboration du Plan de déplacement urbain par les services de Nîmes Métropole.



LAILA CHAÏBI ENQUÊTRICE POUR MÉNAGES DÉPLACEMENTS

UNE PARTICIPATION DE TOUS ESSENTIELLE

La participation des personnes désignées par le tirage au sort est extrêmement importante. Chaque fois qu'un ménage refuse de répondre au questionnaire, la qualité de l'échantillon est dégradée car sa représentativité diminue. La bonne collaboration de tous les ménages tirés au sort est donc essentielle.

UNE ENQUÊTE RÉGLEMENTÉE ET ANONYME

L'enquête Ménages Déplacements est déclarée d'intérêt public et labellisée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), qui dépend de l'État. Elle est aussi contrôlée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui protège les libertés individuelles. Par ailleurs, l'enquête est anonyme. Toutes les informations nominatives nécessaires pour contacter les ménages seront détruites avant l'analyse des données.

Les enquêteurs professionnels sont des volontaires, formés et rémunérés pour cette opération. Ils ont signé une clause de confidentialité. Les destinataires des données collectées par la société Test SA sont l'Agglomération de Nîmes Métropole et l'État.

INTERVIEW DE DEUX ENQUÊTRICES, FLORENCE DIDRI ET LAÏLA CHAIBI

POURQUOI AVEZ-VOUS SOUHAITÉ DEVENIR ENQUÊTRICE POUR CETTE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS ?

Florence Didri : Je rentre d'expatriation et je cherchais un travail qui me permettait d'être dans le relationnel avec les gens, sans aspect commercial et sans avoir de réseau. Directrice de production dans le cinéma, j'ai l'habitude des repérages sur le terrain, et j'aime ça.

Laïla Chaïbi : Cadreuse en télévision, j'ai postulé car cette enquête était un emploi sérieux qui offrait une souplesse dans l'emploi du temps.

QUELLE FORMATION AVEZ-VOUS REÇUE ?

FD : Nous avons eu deux jours de formation théorique, des explications sur le pourquoi de l'enquête, son importance, la méthodologie, sa finalité, le questionnaire et ses codifications...

LC : Puis deux jours de pratique, à effectuer des enquêtes blanches sur le terrain, avec un long débriefing à notre retour.

COMMENT PROCÉDEZ-VOUS ?

FD : Je suis affectée au secteur de l'Écusson. Je cherche d'abord à avoir un contact téléphonique pour entrer en contact avec les habitants et prévoir un rendez-vous physique avec tous les membres du ménage. Quand je n'ai pas de téléphone, je pars en tournée, allant directement voir si les personnes sont chez elles. Si elles sont là, je prends rendez-vous, sinon je laisse un avis de passage pour qu'elles puissent me rappeler.

LC : J'ai en charge le quartier du Chemin-bas d'Avignon, plus petit et plus dense. J'y vais donc directement en journée. Soit je peux procéder à l'enquête directement, soit je fixe une date de rendez-vous.



FLORENCE DIDRI ENQUÊTRICE POUR MÉNAGES DÉPLACEMENTS

COMMENT CES HABITANTS, QUI ONT ÉTÉ TIRÉS AU SORT, VOUS REÇOIVENT-ILS ?

FD : Ils semblent finalement être assez peu au courant de cette enquête. Ils n'ont peut-être pas été suffisamment attentifs aux courriers envoyés, pas lu les articles. Ils sont donc souvent surpris et peuvent avoir peur d'une intrusion ou qu'on leur vende quelque chose. Mais lorsque j'explique, ils ouvrent leurs portes. Le tout, c'est de bien leur faire comprendre l'utilité collective de cette enquête réalisée pour les habitants, qu'ils ont la chance d'avoir été sélectionnés, de représenter leur quartier, leur ville, l'agglomération...

LC : Ceux qui n'ont pas envie ne répondent pas et n'ouvrent pas leurs portes. Les autres sont très réceptifs, très gentils.

DEPUIS QUE VOUS AVEZ DÉBUTÉ, QUELS THÈMES REVIENNENT LE PLUS SOUVENT ?

FD : Pour les habitants de l'Écusson, ce qui ressort massivement jusqu'ici, ce sont les questions de sécurité, de problèmes de stationnement et le manque de transports en commun le soir. Ils pratiquent beaucoup la marche à pied dans ce quartier. Ils disent qu'ils pourraient se passer de voiture si les transports en commun étaient plus nombreux, avec des amplitudes horaires plus larges.

LC : Au Chemin-bas, les habitants se disent satisfaits de l'offre de transports en commun en journée, mais regrettent qu'il n'y en ait plus après 20 h. Et beaucoup affirment ne plus aller dans le centre à cause de la circulation et des problèmes de stationnement.



CONFORMÉMENT À LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » DU 6 JANVIER 1978, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION AUX INFORMATIONS QUI VOUS CONCERNENT. SI VOUS SOUHAITEZ EXERCER CE DROIT ET OBTENIR DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À TEST SA (N° VERT : 0 800 101 056). VOUS POUVEZ ÉGALEMENT, POUR DES MOTIFS LÉGITIMES, VOUS OPPOSER AU TRAITEMENT DES DONNÉES VOUS CONCERNANT.

L'ANÉVRISME NE ROMPT PLUS



DANS UN PETIT BOUT DE SILENCE, IL SE PENCHE SUR L'ÉCRAN, DÉTAILLE LE PROFIL AFFICHÉ, RAMASSE QUELQUE CHOSE ET REPREND : LUI, DIT-IL, SERA OPÉRÉ VENDREDI PROCHAIN....

Plus tard, dans une sorte de confiance faites, il dit la grosseur anormale de l'artère, et puis il parle, passion du verbe, mais sans bavardage. Un peu comme ces mots que l'on devine en salle d'opération, lorsque la main se tend et qu'un écarteur vient s'y poser.

Et le visiteur de scruter à son tour cet écran mystérieux qu'un chirurgien passionné décrypte. Des tâches suspendues dans un néant brouillé de fumée, qui s'animent soudain et prennent du sens. Comme des lucioles fatiguées, réparties au hasard, croit-on, dans un espace clos. Et puis cette main sûre du chirurgien qui les recouvre sur l'écran et décrit la masse ondoyante et du coup malade. Cette grosseur, pointée du doigt, affiche 6 cm, deux fois plus qu'une aorte abdominale commune, du coup le patient risque la rupture d'anévrisme. Les mots, cette fois claquent dans l'oreille du profane, comme une menace mortelle sans que l'on sache pourquoi.

À la clinique des Franciscaines, Nicolas Louis le chirurgien déploie sa carcasse de rugbyman, tourne un peu plus l'écran et dit les choses, « l'aorte est la plus grosse artère du corps, elle part du cœur, descend dans le thorax jusqu'à l'abdomen puis se divise pour irriguer les jambes ». À défaut de comprendre le risque mortel, nous voici renseignés sur la géographie. « L'anévrisme, dit-il encore, c'est ce gonflement repéré de l'aorte qui traverse l'abdomen. À terme, la rupture se révèle mortelle dans 80 % des cas, l'intervention chirurgicale réduit ce taux à 5 % . »

CETTE MALADIE SANS MAUX

Mais dans cette belle histoire, il y a un hic de taille, on ne sait rien ou presque des raisons qui conduisent à cette dilatation. 80 % des personnes qui ont un anévrisme abdominal n'ont aucun symptôme, ne ressentent aucune douleur particulière. Ces « grosseurs » se développent lentement et passent inaperçues. En France le dépistage n'est pas obligatoire, il l'est dans nombre de pays européens, ou encore aux États-Unis, et du coup les décès y sont 4 fois moins importants.

« Bien sûr, nous savons l'existence de plusieurs facteurs à risque : l'hérédité, le tabac, l'âge... d'autres évoquent l'athérosclérose. Ce qui est sûr, c'est qu'un simple dépistage, une échographie, permettrait d'éviter le pire, d'anticiper, pour enfin intervenir », explique Nicolas Louis.

Retrouvailles, cette fois dans le bloc opératoire. Nicolas Louis retrouve ce patient dont l'image vue sur l'écran quelques jours plus tôt disait l'urgence de l'intervention. Un autre chirurgien officie en face de lui, des assistants s'affairent, les mots s'échangent, on blague parfois mais chacun comprend la nécessité du silence, lorsque davantage de concentration est requise. Les instruments se posent dans les mains gantées, le rythme demeure lent, rien ne semble venir troubler la précision du geste, tant de fois répété. Par la veine du bras, le guide s'introduit. Par la fémorale, le « stent » trouve son chemin. L'objet avec lequel le chirurgien jouait voilà quelques jours, démontrant ainsi sa robustesse, sa souplesse, faisait alors 2 cm de diamètre, une dizaine de long. Le voici cette fois tout juste visible mais suffisamment prédécoupé, pour permettre le passage d'autres vaisseaux. Un travail en amont d'une bluffante précision, cet objet va donc parcourir, guidé par la sonde venue du bras, les centimètres qui le placeront là où l'anévrisme menaçait de rompre et le patient... de mourir.

« La clinique des Franciscaines demeure dans la région, la première à avoir tenté ce type d'intervention ».

Aux Franciscaines, on sait la gageure et la réputation. Nicolas Louis en est devenu l'un des ambassadeurs réputés : sa maîtrise, ses doigts, le conduisent à pratiquer et du coup à former nombre de confrères, du nord au sud du pays. Sa technique et les stents utilisés aujourd'hui (fabriqués en Argentine), font presque oublier les premières interventions de ce type, c'était en 1991, un moyen âge chirurgical. 23 ans plus tard, l'angioplastie écrit ce nouvel élément dans l'extraordinaire aventure médicale. Dans le monde, plusieurs millions de patients ont bénéficié de ce type d'intervention, quelques années plus tôt, ils auraient dû subir une opération classique : on aurait « ouvert » comme dit Nicolas Louis avec, précise-t-il, « les risques cardiaques inéluctables ».



Tous les ans, dit-il encore, je pratique une soixantaine d'interventions de ce type, et cette clinique demeure dans la région la première à l'avoir tentée. Cela, grâce à la volonté d'un type de 38 ans aux allures de bûcheron, et qui étudiant dans les années 90, se passionnait déjà pour ces interventions qui sont depuis devenues sa spécialité, sans qu'il ne sache vraiment pourquoi. Alors, au moment de se séparer, voilà comme une étrange impression, cette question restée sans réponse, et ce chirurgien robuste qui semble jouer avec les images incompréhensibles du quidam, et qui défilent sur ses écrans. Mais enfin, la démarche sentimentale de ces gens là s'explique si bien qu'il n'est point besoin d'insister sur leur mouvement du... cœur.

DÉCHETS : TOUT UN VOYAGE !



UNE FOIS COLLECTÉS CHEZ LES PARTICULIERS OU DANS LES DÉCHÈTERIES, LES DÉCHETS RENTRENT DANS UN NOUVEAU CYCLE DE TRI ET DE TRAITEMENT. L'OBJECTIF POUR LA COLLECTIVITÉ EST DOUBLE : RÉDUIRE LES COÛTS EN DIMINUANT LE VOLUME DE DÉCHETS ET CONTINUER À DÉVELOPPER LE RECYCLAGE.



EN CHIFFRES

LES DÉCHETS = 560 KG/HAB/AN DONT :

- 300 KG DE DÉCHETS RÉSIDUELS
- 54 KG D'EMBALLAGES ET DE PAPIERS RECYCLABLES
- 21 KG DE VERRE
- 183 KG COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

La gestion des déchets est un défi permanent pour la collectivité. Chaque habitant de l'agglomération nîmoise produit en effet 560 kg de déchets par an. Si ce chiffre est moins élevé que la moyenne nationale (590 kg), l'organisation n'en demeure pas moins complexe à mettre en place pour la collecte et le traitement de ces milliers de tonnes de détrit. En 2011, Nîmes Métropole a pris en charge cette compétence des déchets avec l'objectif de mutualiser et d'optimiser les moyens de collecte pour maîtriser finalement les coûts pour l'utilisateur.

Pour répondre à ce défi, la collecte sélective mise en place sur le territoire nîmois s'effectue plusieurs fois par semaine. Déchets résiduels, emballages et papiers, verre, encombrants, et en déchèteries, déchets occasionnels (déchets verts, gravats, bois, déchets dangereux des ménages, etc.) sont collectés séparément pour ensuite être envoyés vers des destinations bien spécifiques.

À CHAQUE DÉCHET SON TRAITEMENT

Les déchets résiduels sont traités sur deux sites distincts. D'une part, l'unité de valorisation énergétique Evolia à Nîmes, où l'incinération des déchets permet la production de chaleur (permettant le chauffage de l'équivalent de 22 000 habitants) et d'électricité. D'autre part, l'usine de traitement mécano-biologique Ecoval à Beaucaire, qui produit du compost valorisé en amendement organique.

De nombreux déchets auront aussi une deuxième vie grâce au recyclage. Les emballages et papiers sont triés dans les centres de Nîmes et de Beaucaire : les bouteilles en plastique deviendront de nouvelles bouteilles ou, plus étonnant, des pièces automobiles ou du textile (couettes, vestes polaires...), les papiers seront transformés en livres, cahiers ou nouveaux papiers, les cartons en nouveaux cartons ou en papiers, les métaux en cycles ou en pièces de métal... Le verre, lui, est recyclé pour la production de nouvelles bouteilles et bocaux en verre au sein de la verrerie de Vergèze. Enfin, les encombrants, en fonction de leur nature, sont soit recyclés (pour les équipements électriques et électroniques), soit transformés en énergie au sein de l'unité de valorisation énergétique Evolia.



À SAVOIR

QUEL COÛT POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ?

POUR L'ANNÉE 2013*, LA FACTURE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EST DE 42 M€. LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) REPRÉSENTE 36 M€. CE SONT PRÈS DE 150 € QUI SONT PAYÉS PAR HABITANT ET PAR AN. CETTE TAXE PERMET DONC DE COUVRIR PLUS DE 85 % DES DÉPENSES. LES 15 % RESTANTS SONT SUPPORTÉS PAR LES FILIÈRES ÉCO-RESPONSABLES, LA VENTE DES MATÉRIAUX TRIÉS, LES REDEVANCES D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES AINSI QUE LES AIDES ET AUTRES SUBVENTIONS.

(* EXERCICE 2013 : FIN 1^{ER} TRIMESTRE 2013 À FIN 1^{ER} TRIMESTRE 2014)

OBJECTIF RECYCLAGE

Grâce au tri des particuliers, aux collectes et aux traitements spécifiques, le recyclage des déchets est en plein développement sur le territoire nîmois. En effet, 44 % des déchets sont aujourd'hui recyclés, contre 37 % sur l'ensemble de la France. Une performance de l'Agglomération qui peut encore être améliorée grâce au développement des collectes sélectives (notamment pour le verre) et la mise en place de nouvelles filières de valorisation (deux déchèteries se sont équipées d'une benne spécifique pour le recyclage des meubles en 2014). L'objectif étant d'atteindre 45 % de recyclage en 2015 conformément au Grenelle de l'environnement.

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

La collecte et le traitement de ces déchets ont un coût pour la collectivité et donc pour les habitants de Nîmes Métropole. Afin de maîtriser ce coût, Nîmes Métropole mène depuis plusieurs années une politique de prévention qui a pour but la réduction du volume global des déchets produits sur le territoire. Et cela fonctionne ! Le volume des déchets résiduels diminue grâce à la prise de conscience de tous : particuliers, collectivités, entreprises (compostage à domicile, stop-pub, marché du réemploi, réutilisation...), mais aussi du fait du ralentissement de la consommation dans un contexte économique contraint.

La collecte sélective est, elle, quelque peu victime de son succès car les gens trient beaucoup mais font quelques erreurs. Et près d'un quart de ces déchets mal triés restent impropres au recyclage (les pots de yaourts, les barquettes, les couches-culottes...). Bref, produire moins de déchets, mieux triés, plus recyclés... les déchets sont l'affaire de tous !

PRATIQUE

04 66 02 54 54

LE NUMÉRO UNIQUE DÉDIÉ AUX QUESTIONS DES DÉCHETS POUR :

- COMMANDER UN CONTENANT,
- OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES,
- UNE COLLECTE DES ENCOMBRANTS,
- TOUTE DEMANDE AUPRÈS DE LA DIRECTION DES DÉCHETS.

Aide mémoire
mieux recycler ensemble

Déchets au recyclage =
nouvelle vie pour les emballages



Je les dépose dans le sac jaune



Le sac jaune est collecté puis déposé au centre de tri



Les déchets sont triés au centre de tri, puis compactés

Une fois recyclés, les déchets donnent vie à de nouveaux objets



Communité d'Agglomération 

L'AGGLO SOUTIENT LES ACTIONS « DURABLES »

QUATRIÈME ÉDITION
DE L'APPEL À PROJETS
LANCÉ PAR NÎMES
MÉTROPOLE DANS
SON AGENDA 21. DES
ACTIONS MENÉES SUR
TOUT LE TERRITOIRE
QUI S'INSCRIVENT
DANS UNE DÉMARCHÉ
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE.



En adoptant un Agenda 21 participatif en 2010, Nîmes Métropole a fait du développement durable un véritable projet d'Agglomération. La mobilisation et le soutien de tous les acteurs du territoire sont ainsi devenus une priorité. C'est dans cet esprit volontariste qu'elle a instauré chaque année depuis 2011 un appel à projets Agenda 21.

UN SOUTIEN AUX INITIATIVES « DURABLES »

L'idée est simple : tout acteur (commune, association, ou autre structure publique ou privée) avec un projet innovant et exemplaire contribuant au développement durable de l'agglomération pourra être soutenu financièrement par la collectivité. Annuellement, une enveloppe de 80 000 euros est ainsi attribuée à ces projets « durables ». Depuis son lancement, 41 projets ont ainsi reçu une aide financière de l'Agglomération.

LES CIRCUITS COURTS EN VEDETTE POUR 2014

Cette année, les circuits courts ont été mis à l'honneur : ceux qui visent à promouvoir les produits locaux de qualité, à favoriser les liens directs entre producteurs et consommateurs, à permettre aux petits agriculteurs d'obtenir une juste rémunération et au plus grand nombre d'accéder à des produits frais de qualité et de saison, ou encore à favoriser la diversité des productions. C'est aussi un moyen de s'orienter vers une autonomie alimentaire du territoire tout en dynamisant les espaces agricoles.

Pour 2014, l'intérêt des acteurs locaux ne s'est pas démenti. 22 candidatures ont été déposées en juin dernier et dix projets ont été retenus. Certains ont d'ores et déjà vu le jour, d'autres sont en cours d'élaboration.

LA BOUTIQUE PAYSANNE « LO PAÏS EN VILLE »

EN DIRECT DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Cela fait déjà deux ans que la boutique « Lo Païs en ville » a ouvert ses portes. Pour être plus accessible, elle s'est installée en octobre sur la zone Ville Active de Nîmes. « *Nous passons à 250 m² de locaux. Nous sommes aujourd'hui quinze producteurs, provisoirement, car nous avons déjà d'autres demandes. Cela permet d'élargir la gamme de produits tout en étant sur un site plus stratégique* » précise Loïc Jeanjean, producteur de légumes bio.

Légumes et fruits frais, viandes et volailles, fromages de chèvre, pains et pâtes, mais aussi confitures, jus de fruits, terrines, vinaigres, condiments, miel... 50 % des produits proposés sont labellisés bio. Un lieu dédié aux productions locales vendues en direct par les producteurs. « *Nous faisons partie du réseau des boutiques paysannes et avons signé une charte éthique nous engageant à ne vendre que des produits issus de nos exploitations. Nous assurons une sécurité des produits et de l'approvisionnement. C'est très important pour nous. Comme il me semble essentiel qu'il y ait toujours un de nous, producteur, à la vente. Nous voulons avoir un contact direct avec la clientèle.* » Ce concept de vente assure un meilleur revenu aux producteurs. Pour le consommateur, il n'y a que des avantages : des produits locaux, de qualité, des prix modérés.



Pour aller encore plus loin, les producteurs ont deux projets en tête. Le premier, un « Drive Paysan » lancé d'ici deux ans. L'autre, à terme, sera de proposer un service de petite restauration. Une façon agréable de déguster les produits des producteurs avant (ou après) avoir fait ses courses.

LO PAÏS EN VILLE
OUVERTE DU MARDI AU SAMEDI DE 10 À 19H
137 AVENUE JEAN PROUVÉ - NÎMES
TEL : 06 52 47 13 45



« LE JARDIN DE MARIE »

UN JARDIN POUR LES ÉLÈVES

Une belle initiative que ce jardin pédagogique mis en place depuis la rentrée suite à la réforme des rythmes scolaires. Michel Gabach, maire de Saint-Dionisy, et son équipe, ont décidé de proposer aux enfants de la commune (âgés de 6 à 11 ans) de profiter d'une activité ludique et enrichissante tous les jeudis : des ateliers de jardinage confiés à un spécialiste de l'horticulture, des espaces verts et des plantes aquatiques, Bernard Quentin : « *Avec les enfants, nous organisons le terrain de 210 m². J'ai choisi la culture en lasagnes, car elle est moins difficile physiquement pour les enfants et totalement biologique* ». Avec les élèves, il divise grâce à des planches, la parcelle en carrés (de deux mètres par deux) pour y préparer les futurs espaces de plantation. Pas besoin de terre, mais une ingénieuse accumulation de cartons, feuilles mortes, foin, déchets de cuisine et tontes

diverses qui font un compost idéal. « *Je leur apprend que l'on peut y faire pousser toutes sortes de choses en protégeant la nature : légumes, fleurs, plantes aromatiques ou tinctoriales. Nous privilégions les cultures locales, la saisonnalité, la biodiversité et l'apprentissage des techniques écologiques. Les enfants me surprennent, ils sont très intéressés et ont une culture de base du jardin à laquelle je ne m'attendais pas.* » Pour préparer Halloween, rien de tel que la construction d'un bel épouvantail. « *Nous allons également construire cet hiver un refuge à insectes et installer un petit bassin pour apprendre aux élèves le milieu humide. Et dès l'été prochain, ils pourront préparer une ratatouille de leur jardin.* »

BIODIVERSITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

**LES VIGNERONS GARDOIS
S'ENGAGENT POUR L'ENVIRONNEMENT**

Le dispositif « **Des vigneronns engagés pour la biodiversité et la qualité de l'eau** » est à l'initiative des viticulteurs des IGP Coteaux Pont du Gard en partenariat avec les IGP Cévennes. 6 coopératives, 14 domaines et 150 ha sont mobilisés, en lien avec l'Agence de l'Eau. « *Nous sommes tous confrontés à des problèmes de pollution et à la présence de résidus de pesticides dans les captages d'eau prioritaires. Le but est donc de modifier nos pratiques agricoles pour réduire notre impact et de proposer des produits exempts de toute pollution,* » confirme Danny Peregrine, chargé de mission au sein de l'IGP Pont du Gard.

Cette démarche vise avant tout à une utilisation des phytosanitaires, raisonnés, ainsi qu'à la réalisation des infrastructures végétales pour limiter les impacts des produits phytosanitaires : haies, mares, bandes enherbées... Pour cela, à partir d'un diagnostic sur la biodiversité, la qualité de l'eau et l'agro-écologie, les vigneronns se sont engagés à travailler différemment, mais également à devenir des « alertes ». Ils vont mettre en place un programme d'autodiagnostic de la biodiversité de leurs zones de travail. « *Nous souhaitons également démontrer que la richesse de la biodiversité a un impact positif sur les parcelles et la limitation des intrants.* »



WWW.COTEAUXPONTDUGARD.COM
WWW.VINSDESCEVENNES.COM

CIVAM BIO DU GARD

ACHETER BIO PRÈS DE CHEZ SOI

Le CIVAM bio du Gard, Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, a pour vocation de soutenir toute la filière bio du département. Avec une finalité : protéger l'environnement, mais aussi de tendre à un développement équitable, où tous les acteurs sont justement rémunérés de leur activité. Le Civam bio gardois répertorie, entre autres, producteurs, agriculteurs, marchés, magasins bio du département... Il accompagne les initiatives qui ont pour but de développer les circuits courts du bio, et donc de soutenir les producteurs locaux.

C'est le cas de VOISINnewAGE, un concept imaginé par Denis Grandjean. Depuis peu, il propose aux habitants de Villeverte de faire des commandes groupées à différents producteurs : fruits et légumes, vin, volailles, pain, pâtisseries, nectars de fruits, conserves... « *C'est un service que j'ai voulu apporter aux gens du quartier. Nous sommes livrés sur place, pas de stocks, pas de coûts de trésorerie. Cela nécessite un trajet pour 70 commandes, au lieu de 70 trajets si chacun devait aller chez le producteur. On réduit ainsi le coût global.* » Pas de panier imposé, les clients commandent ce qu'ils veulent sur la liste de produits proposés. Avec des tarifs identiques à ceux du producteur. 100 foyers sont d'ores et déjà inscrits. Et ce n'est qu'un début !

Le Civam bio du Gard soutient également Antoine Moran, le gérant de L'Atelier du sandwich, un lieu de restauration rapide qui a souhaité diversifier son offre en proposant des sandwiches bio. Il l'a aidé à trouver des producteurs bio locaux, mais aussi à mutualiser les coûts de livraison en faisant appel à un spécialiste de la logistique.

CIVAM BIO GARD
BIOGARD.FR - 04 66 23 09 87
VOISINNEWAGE DENIS GRANDJEAN
DENIS.GRANDJEAN.VILLEVERTE@GMAIL.COM
L'ATELIER DU SANDWICH
PLACE BELLE-CROIX- NÎMES





LES AUTRES PROJETS SOUTENUS FINANCIÈREMENT PAR LA COLLECTIVITÉ :

- La commune de Sainte-Anastasie se dote d'une chaudière biomasse à pellets de bois dans l'école primaire et maternelle. Une acquisition qui permet de faire passer la facture annuelle de chauffage de 9 000 à 6 000 €. ... mais également de réduire les impacts du chauffage sur l'environnement. Une conférence sur la réduction d'énergie sera également organisée au sein de la commune au 1^{er} trimestre 2015.

- Pour le prix d'une adhésion (5 €), l'association « Côté jardins solidaires » propose, dès le printemps 2015, cinq ateliers d'une demi-journée à tous les jardiniers amateurs pour **partager les bonnes pratiques du jardinage bio**. Des ateliers thématiques qui visent à créer un réseau de jardiniers référents respectueux de l'environnement.

PLUS D'INFOS AU 04 66 84 51 99 OU PAR MAIL, JARDINSOLIDAIRE@CLUB-INTERNET.FR

- Le projet « Au plaisir du jardinage » est porté par l'association « Abeille et Biodiversité ». Il propose sur la commune de Caveirac, un **jardin d'expérimentations** et des démonstrations en direction de tous les publics. Le but : participer à la préservation de la biodiversité au sein du jardin partagé récemment ouvert et partager les savoirs du jardinage bio. Il s'inscrit dans un projet plus vaste de création d'un jardin partagé par village.

WWW.ABEILLE-BIODIVERSITE.COM

- La création d'un drive fermier « **Bienvenue à la ferme** » au sein de la Maison du terroir qui devrait ouvrir ses portes en 2016 sur le site du Mas de l'agriculture. Ce projet est mené par des agriculteurs du Gard. Le principe : commander et payer par Internet les produits frais ou transformés des agriculteurs, choisir un jour et une heure d'enlèvement... avant de venir retirer son panier au drive auprès de l'agriculteur de permanence.

WWW.BIENVENUE-A-LA-FERME.COM/LANUEVEDOC-ROUSSILLON

- La fédération départementale des CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) du Gard a lancé un **état des lieux des modalités de vente par paniers, marchés de plein vent et groupements d'achats en circuits courts** auprès des particuliers sur le territoire. Il permettra de connaître les attentes des consommateurs et ainsi de faire des préconisations pour développer la vente en circuits courts sur l'Agglo.

WWW.CIVAMGARD.FR

- La CCI de Nîmes, avec l'appui de L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de Nîmes Métropole, organise une action collective permettant aux commerces du centre-ville de réaliser un **diagnostic de leur éclairage**. Objectif : mettre en place des systèmes d'éclairage plus performants et moins énergivores pour une économie estimée de 30 à 70 %. L'opération permettra ensuite d'aider les commerces dans la réalisation de leurs travaux de rénovation d'éclairage.

WWW.NIMES.CCI.FR

PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE DES JARDINS COLLECTIFS !

PARCE-QUE LES JARDINS COLLECTIFS SONT DES LIEUX DE VIE, PRÉSERVENT LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCENT LES LIENS SOCIAUX, NÎMES MÉTROPOLE SOUHAITE MIEUX CONNAÎTRE CEUX QUI SONT IMPLANTÉS SUR SON TERRITOIRE, REPÉRER LES PRATIQUES, LES ATTENTES ET LES PROJETS EN COURS. POUR PARTICIPER À CET INVENTAIRE, IL VOUS SUFFIT DE REMPLIR LE FORMULAIRE VIA LE LIEN SUIVANT :

[HTTP://EXTRANET.NIMES.FR/LIMESURVEY/INDEX.PHP?SID=76925&LANG=FR](http://EXTRANET.NIMES.FR/LIMESURVEY/INDEX.PHP?SID=76925&LANG=FR)

[PHP ?SID=76925&LANG=FR](http://EXTRANET.NIMES.FR/LIMESURVEY/INDEX.PHP?SID=76925&LANG=FR)

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONTRIBUER EN DIFFUSANT LARGEMENT CETTE INFORMATION.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION,

CONTACTEZ JEAN MERLO,

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NÎMES MÉTROPOLE,

04 66 02 54 46

JEAN-CHARLES.MERLO@NIMES-METROPOLE.FR



LES INTOUCHABLES DE CHRISTIAN TAVES, CANDIDATES À L'ÉLITE

EN 2013-14, LE FOOTBALL FÉMININ NÎMES MÉTROPOLE GARD CLÔTURAIT SA SAISON À LA DEUXIÈME PLACE. POUR CE NOUVEAU CHAMPIONNAT DE DEUXIÈME DIVISION, LES JOUEUSES DU FFNMG VISENT CETTE FOIS-CI L'ASCENSION EN ÉLITE. OFFENSIF, VOLONTAIRE ET REMONTÉ, LE CLUB DU PRÉSIDENT TAVES S'EST DONNÉ LES MOYENS DE REJOINDRE LA PREMIÈRE DIVISION.

« *Les filles sont très, très motivées.* » Christian Taves, charismatique président du Football Féminin Nîmes Métropole Gard a parlé. Des mots qui pourraient presque sonner comme un avertissement à l'attention des autres sélections de deuxième division, si l'on ne connaît pas l'étonnant fairplay qui règne au sein des championnats de football féminin. Des championnats qui passionnent d'ailleurs de plus en plus le monde sportif : « *l'engouement croissant de tout le pays pour le football féminin se vérifie également au niveau local* » commente le président du Club. « *À l'occasion d'une rencontre entre Nîmes et l'Olympique de Marseille, j'ai dénombré près de 500 spectateurs présents dans la tribune.* » Les matchs sont intenses et les performances remarquables : « *les saisons féminines sont suivies par de plus en plus d'amateurs de ballon rond. Le football féminin est un sport agréable, avec un rythme certes un peu plus lent que chez les masculins mais avec une balle en activité permanente. Le jeu est noble, de qualité, équilibré et pratiqué par des athlètes volontaires, motivées par l'envie. Nous sommes fiers de cet intérêt, cent fois mérité !* »

**« FACE À UNE TRÈS BELLE CONCURRENCE,
LE CLUB RÉSISTERA À L'ADVERSITÉ »**

Avec six victoires remportées en six journées, le club nîmois s'était taillé une superbe première place au classement initial. Un début de saison quasi-historique pour les Nîmoises, très justement rebaptisées « Les Intouchables » : « *lorsque vous êtes premier au bout de six matchs, vous vous dites que tout est possible, y compris le podium* » confie le président. Mais il faut bien l'avouer : « *Toulouse et Marseille sont de sacrés candidats. La défaite face au T.F.C. a été un véritable choc car elle s'est jouée sur rien, sinon des détails.* » Si le podium semble s'être quelque peu éloigné, tous les espoirs restent de mise : « *entre les joueuses et le staff, les relations sont saines. Le travail mené par la préparatrice physique Gabrielle Taves ainsi que les entraîneurs Manu Gros et Gilles Agniel est solide* » rassure le responsable du club. « *Les filles sont tenaces, remontées, et je sais qu'elles ont de très bonnes sensations sur le terrain. Le club fait face aujourd'hui à une très belle concurrence au sein de cette poule, mais notre effectif résistera à cette adversité.* »

UN CLUB SOUDÉ, UNE MAÎTRISE COLLECTIVE RETROUVÉE

Avec ses nombreuses joueuses expérimentées, présentes depuis plusieurs saisons au club ainsi que des buteuses habituées au très haut niveau, dont quatre athlètes aguerries arrivées de Montpellier, le staff et son public savent que les « Rouges » sont très loin d'avoir donné leur dernier souffle : « *les possibilités de sélections sont potentiellement très larges, compte-tenu de l'importance de l'effectif. Cette équipe est souple, réactive et parée à tous problèmes de blessures.* » D'ailleurs au cours de la 8^e journée, face au FC Aurillac-Arpajon, les Intouchables nîmoises ont vu rouge à nouveau, en remportant une victoire salvatrice : « *nous sommes repassés premiers du groupe face à l'Olympique de Marseille. Il nous faut désormais tenir, match après match... Jusqu'à la première marche du championnat de deuxième division et l'ascension en élite !* »

Plus d'infos sur www.ffnmg.net

« Les saisons féminines passionnent de plus en plus les amateurs de ballon rond. Le jeu est noble, de qualité, équilibré et pratiqué par des athlètes volontaires, motivées par l'envie. Nous sommes fiers de cet intérêt croissant, cent fois mérité ! »



**À vos marques,
prêts ?
Romancez !**

Organisée par Nîmes Métropole, l'édition 2015 du Printemps des Auteurs est ouverte depuis le 10 novembre 2014. Élèves du primaire, auteurs de tous âges, profanes ou expérimentés sont tous conviés à laisser aller leur plume, en participant à ce concours littéraire. Le thème retenu cette année s'intitule « *La Nature, verte de colère* ». Et pour soulager cette nature en péril, le dépôt des manuscrits se fera en ligne, directement sur le site nimes-metropole.fr. La date limite de dépôt est fixée au 31 janvier 2015.

Règlement et informations supplémentaires sur nimes-metropole.fr

**Éclectique
et exigeante,
la programmation
2015 de Paloma
se dévoile**

Le folk nomade et métissé de Moriarty le 14 janvier, les rythmiques chaudes et décentrées du Californien Dj Shadow le 29 janvier, proclamé par tous les experts du Hip-hop comme le roi du sampling ou encore l'énergie brute des rockers vétérans des Wampas le 30 janvier... L'affiche 2015 de la Scène de Musiques Actuelles de Nîmes Métropole Paloma fait, une fois de plus, résonner sur scène éclectisme et qualité. Baxter Dury ou les Dandy Warhols figurent également au casting de cette programmation exigeante, dont l'intégralité est à retrouver sur paloma-nimes.fr

**Campagne
Nationale
du Lions club
du 12 au 18
janvier 2015**



CES DÉCLARATIONS SONT DE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

GRUPE UNION POUR NÎMES MÉTROPOLE

En choisissant de s'attaquer directement aux finances des collectivités locales, le gouvernement pénalise de manière drastique tous les contribuables français. Cette stratégie financière du pouvoir entrainera une perte de 28 milliards d'euros des concours de l'Etat d'ici fin 2017, dont 3,7 milliards dès 2015. Cet effondrement des dotations aura sans aucun doute des conséquences désastreuses pour les collectivités territoriales. Pour une majorité, elles seront dans l'impossibilité de boucler leur budget dans les années à venir : « *La moitié, voire les deux-tiers des collectivités pourraient être dans le rouge en 2018* ». Tel est le bilan du rapport d'étape présenté dernièrement au Sénat par la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de la Haute assemblée. **L'Etat nous impose des économies, mais on apprécierait qu'il nous montre l'exemple.** En fait, les orientations financières imposées par le gouvernement devraient entrainer plus de la moitié des grandes villes (plus de 50 000 habitants) et près de 40 % des villes de 10 à 50 000 habitants dans une situation catastrophique. Les intercommunalités ne seront pas épargnées. En effet, l'annonce de la création d'une dotation forfaitaire territoriale va lourdement peser sur leur équilibre financier et accentuer la faible compensation des communes pauvres situées dans une intercommunalité dite « riche ». Sans autre solution légale que le recours à l'impôt, certains élus locaux n'auront d'autre choix qu'une augmentation des prélèvements sur les foyers fiscaux. Les élus du groupe « Union pour Nîmes Métropole » restent particulièrement vigilants sur ce dossier financier. **Pour notre agglomération, nous proposons qu'un autre choix puisse être fait pour préserver les ménages : rationaliser nos dépenses, se recentrer sur l'essentiel et éviter ainsi la création d'une nouvelle fiscalité intercommunale.** Malgré un contexte difficile, nous vous souhaitons de passer les meilleures fêtes possibles.

Le Président du groupe UPNM

GRUPE CENTRISTES ET INDÉPENDANTS

BOUGER PLUS ET MIEUX AVEC NÎMES MÉTROPOLE !

La mobilité est un des axes majeurs de la politique que la majorité de Nîmes Métropole veut porter pour les six prochaines années. Avec VéloTango tout d'abord, Nîmes Métropole s'est engagé sur les modes de déplacement dits « doux » avec la mise en circulation d'une centaine de vélos, allant du classique au pliable ou encore au vélo à assistance électrique. Située à la gare, la boutique permet aux personnes qui viennent travailler sur Nîmes de faciliter leurs déplacements, ou encore aux familles de profiter du centre ville à vélo. Après deux mois d'utilisation, le succès est déjà au rendez-vous ! Enfin, investir aujourd'hui, pour mieux imaginer demain. Tel est l'enjeu de la reprise des travaux de la ligne 1 du trambus qui à l'automne 2016, permettra de relier l'autoroute A54 au centre ville de Nîmes et avec comme ligne de mire, le prolongement vers le nord (route d'Uzès) et vers le sud (Caissargues). Ces travaux seront mis en œuvre dans la plus grande transparence, et avec un maximum de concertation, c'est une volonté de notre majorité : dialoguer, échanger, accompagner, pour l'intérêt de tous, et du développement des modes de transports de notre agglomération. Le ligne T2 Est-Ouest elle aussi sera demain l'axe fort de la politique de transports de l'agglomération nîmoise. Vous l'avez donc compris, avec Nîmes Métropole, nous allons vous faire bouger mieux !

Christian SCHOEPFER

Vice Président de Nîmes Métropole en charge de l'optimisation des transports publics.

GRUPE INTÉRÊT ET ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Représentant 14 communes sur les 27 du territoire de Nîmes Métropole, dont 11 Maires, le groupe IEC suit avec beaucoup d'attention les actions qui se mettent en place au sein de l'agglomération. Parmi elles, la prise de compétence *Petite Enfance* reçoit un accueil favorable auprès de notre groupe. Soucieux de répondre aux demandes de nombreuses familles, nous attendons avec grand intérêt les résultats de l'étude financière en cours. Egalement en discussion, la création d'une *Police intercommunale* recueille des avis mitigés. Pour préserver la sécurité et assurer la protection de nos concitoyens, nous souhaitons avant tout la pérennisation des fonds de concours pour l'aide à l'installation de vidéo-protection dans les communes périurbaines et rurales qui le souhaitent, ainsi que le maintien des effectifs de gendarmerie. Et bien évidemment, nous restons très attentifs aux choix budgétaires qui vont être pris notamment sur les projets structurants et sur les projets d'extension du périmètre de Nîmes métropole. Nous serons particulièrement vigilants sur le niveau des fonds de concours souvent indispensables pour les communes les plus modestes.

Le Groupe IEC

04.66.02.54.11

groupe.iec@nîmes-metropole.fr

GRUPE FN-RBM

Mesdames, Messieurs,

Nous entendons beaucoup parler de concertation en ce moment au sujet de la 2^e ligne du tram-bus (TCSP). On nous parle concertation alors même que le projet est déjà bouclé.

Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un « coup de com », dont personne n'est dupe.

La 2^e ligne du tram-bus va coûter encore très cher aux contribuables que nous sommes, le centre-ville de Nîmes va être paralysé et de nombreux commerces vont malheureusement fermer, comme ce fut le cas lors des travaux de la 1^{re} ligne.

Nous regrettons ce projet irréfléchi, qui ne servira pas l'intérêt général et qui va un peu plus creuser notre dette.

Yoann GILLET

*Président du groupe des élus FN-RBM à Nîmes Métropole
yoann.gillet@fn30.fr – 04 66 05 97 06*

SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Samedi 20 décembre
Marché artisanal de Noël
17h30 : spectacle Scènes
d'Agglo « Le gang des jouets »
par la compagnie Art mixte
Vieux mûrier

B E Z O U C E

Dimanche 8 février
Vide-dressing de l'association Grb
Salle des fêtes

B O U I L L A R G U E S

Samedi 20 décembre
Gala de danse du Csc

Dimanche 21 décembre
Loto de Coutumes et traditions

Dimanche 28 décembre
Loto de l'école taurine

Dimanche 4 janvier
Loto de la chasse

Samedi 10 janvier
Loto de l'Union Nationale
des Parachutistes

Dimanche 11 janvier
Bal de l'association Stereo

Dimanche 18 janvier
Loto de l'Usb

Judi 22 janvier
20h30 : ciné-club
« Les liaisons dangereuses »
Bergerie

Vendredi 23 janvier
Lectures des œuvres de Frédéric Mistral

Samedi 24 janvier
Loto des Anciens de l'aéronautique
navale et anciens combattants

Dimanche 25 janvier
Loto du club taurin

Vendredi 30 janvier
Galette des rois de la paroisse

Samedi 31 janvier
Loto de Handisport

Dimanche 1^{er} février
Gâteaux des rois de
Coutumes et traditions

Samedi 7 février
Spectacle de théâtre improvisation
Les escambarlous

**Du mercredi 11
au jeudi 19 février**
14h : exposition Saint-Félix du Csc
Bergerie

Dimanche 15 février
Gâteau des rois de la
Boule bouillarguaise

C A I S S A R G U E S

Samedi 20 décembre
17h30 : concert de Noël
par Double Chœur
Église de Bessèges

Dimanche 21 décembre
16h : concert de Noël
par Double Chœur
Église Saint-Joseph les 3 Piliers à Nîmes

Mardi 31 décembre
20h30 : réveillon d'Amitié Loisirs
Salle Saint-Exupéry

Dimanche 11 janvier
9h30 : salon du disque
par Musique Passion
Salle Saint-Exupéry
14h30 : encierro par Lou saquetoun,
entraînement abrivado
Arènes

Dimanche 18 janvier
8h : salon des collectionneurs
par Atout collection
Salle Aldebaran
17h : loto d'Amitié Loisirs
Salle Bedos

Dimanche 25 janvier
14h30 : encierro par Lou saquetoun,
entraînement abrivado
Arènes

Mercredi 31 décembre
Réveillon d'Amitié Loisirs
Dimanche 11 janvier
Galette des rois de
Caissargues pour tous
Salle Bedos

Samedi 31 janvier
15h : galette des rois
des Anciens combattants
Salle Bedos

Dimanche 1^{er} février
16h30 : concert hommage
à Jean Ferrat au profit
de Sachange par M. Diniakos
Salle Bedos

Judi 5 février
19h30 : soirée Sainte-Agathe
par Caissargues pour tous
Salle Bedos

Samedi 7 février
14h15 : atelier « Autour du
boutis » par France Boutis
Salle du Labadou

Samedi 14 février
Repas dansant de Nouvelle Génération

Judi 26 février
Conférence musicale « Opéra de
Mozart, La Flûte qui nous enchante »

C L A R E N S A C

**Judi 1^{er}, samedi 3
et dimanche 4 janvier**
Lotos





Vendredi 9 janvier
Présentation des animations 2015

Samedi 10 et dimanche 11 janvier
« Les rois mages solidaires »
récupération et distribution de jouets

Dimanche 1^{er} février
Loto du comité – Soirée Chandeleur
Toutes les manifestations se déroulent au foyer municipal

LA CALMETTE

Vendredi 19 décembre
19h : fête de l'école Saint-Louis
Centre socioculturel

Dimanche 21 décembre
20h30 : loto du S.o.c
Halle aux sports

Mercredi 24, dimanche 28 et mercredi 31 décembre
19h : lotos du club taurin Lou meloun

Dimanche 4 janvier
15h : loto de la paroisse
Foyer

Samedi 10 janvier
Noël et galette des rois du Racing club
Centre socioculturel

Samedi 17 janvier
Volley-ball tournoi de nuit
Gymnase

Samedi 24 janvier
Repas dansant de Générac évacion
Centre socioculturel

Dimanche 1^{er} février
Bourse des collectionneurs
Centre Delmas
7h30 : championnat badminton jeunes
Gymnase

LANGLADE

Samedi 24 janvier
20h30 : théâtre « Retour aux fourches » par les Afr

LÉDENON

Samedi 20 décembre
18h : concert de la chorale La ritournelle
Église

Samedi 24 janvier
17h30 : loto de l'Apae

Samedi 31 janvier
19h : repas dansant
par Vétérans Lédénon



MANDUEL

Jeudi 1^{er} janvier
18h : loto du club taurin Le trident

Samedi 3 janvier
18h : loto des Arénéros des Costières

Dimanche 4 janvier
18h : loto de l'Aep Saint-Genest

Samedi 10 janvier
14h : tournoi de tennis de table
Complexe sportif
15h : stages moring par
l'association Zambrocal
Dojo
18h : loto du club La belle époque

Dimanche 11 janvier
Randonnée Circuit des bergers à
Calvisson organisée par l'Amgv
Renseignements (soir) :
04 66 20 75 22
18h : loto de Connaissance
du patrimoine

Mercredi 14 janvier
15h30 : « L'heure du conte »
Médiathèque

Vendredi 16 janvier
18h : loto du Syndicat des chasseurs



SORTIES

DAI L'AGGLOMÉRATION NIMON

Samedi 17 janvier
18h : loto d'Union Solidarité Partage

Dimanche 18 janvier
18h : loto de Las palmas

Samedi 24 janvier
18h : loto du Sporting club

Dimanche 25 janvier
18h : loto de la paroisse

Vendredi 30 janvier
18h : loto des Arénéros des Costières

Samedi 31 janvier
15h : loto du Frpa
Foyer résidence
15h : stage moring, remise des
ceintures par l'association Zambrocal
Dojo
18h : loto de la Fnaca
20h : repas de l'association Zambrocal
Salle Dolto

**Dimanches 1^{er}, 8,
15, 22 février**
Les Hivernales, restauration sur place
Cave coopérative
11h et 15h : abrivado

Dimanche 1^{er} février
18h : loto du club taurin Le trident

Mercredi 4 février
15h30 : « L'heure du conte »
Médiathèque

**Mercredis 4
et 25 février**
20h15 : audition des élèves
de l'école de musique
Salle des arènes

Samedi 7 février
20h : repas dansant, alligot
du comité des fêtes

Samedi 14 février
21h : soirée dansante par l'Amrds
Salle Dolto

Dimanche 22 février
18h : loto des Hivernales

Samedi 28 février
Stage moring par
l'association Zambrocal
Dojo

*Tous les lotos, sauf celui du Frpa,
se déroulent salle Garrigues*

MARGUERITES

Samedi 20 décembre
10h : Noël des bambins
Place Alphonse Marlin
11h : « Tête de book – Hors-
série » animé par À. Guyard
Médiathèque
17h : spectacle de marionnettes
« Que d'histoires... ! »
par la compagnie Arthéma
Médiathèque



Dimanche 21 décembre

14h30 : opération Père Noël Vert
15h : spectacle « Le poids des confettis » par la compagnie Lune à L'autre
16h : goûter
Centre socioculturel

Mercredi 31 décembre

Réveillon dansant et repas animé par « Octane »

Vendredi 2 janvier

14h30 : « Le petit moulinier » atelier ludique de fabrication d'huile d'olive
Visite ludique du musée
Maison de la garrigue

Dimanche 4 janvier

14h : portes ouvertes et visite ludique du musée de l'olivier
Maison de la garrigue

Du dimanche 4 au jeudi 29 janvier

Expo photo « Paysages urbains » de B. Bouyé
Médiathèque

Lundi 5 au samedi 17 janvier

Portes ouvertes de l'école de Taï Chi Chuan
Dao Chang du Jardin Intérieur

Samedi 10 janvier

Journée citoyenne du Conseil municipal des enfants
Centre socioculturel
11h : « Onlikoi »
Médiathèque
14h : tournoi de rugby – de 14 ans
Stade Maurin
16h : atelier « Récup »
détournement de disques vinyles
Médiathèque

Mercredi 14 janvier

14h30 : « Ludo l'escargot »
150 jeux pour petits et grands
Médiathèque

Vendredi 16 janvier

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique proposée par Monique Zammit
Médiathèque

Samedi 17 janvier

Stages d'initiation au Taï chi chuan
Dao Chang du Jardin Intérieur
9h30 : stages gym et dépenses énergétiques
Centre socioculturel
11h : « Tête de book »
Médiathèque
Bal Country de Daisy Country
Centre socioculturel

Mardi 20 janvier

18h30 : « Les mardis de l'Escal », conférence-débat sur les jeunes et leurs pratiques culturelles
Centre socioculturel

Jeudi 22 janvier

8h30 : « Les RDV de l'entreprise »
mobilité et transport
Sur inscription : 04 66 63 18 15

Vendredi 23 janvier

18h : master class de philo politique par À. Guyard
Médiathèque
20h30 : concert de groupes de jeunes du studio de répétition municipal
Centre socioculturel

Samedi 24 janvier

17h : « Potins des bois », spectacle conté par C. Jouneau
Médiathèque

Samedi 24, 21h et dimanche 25 janvier, 16h30

Tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe
Salle polyvalente

Samedi 24 et dimanche 25 janvier

Formation de psycho-énergétique chinoise
Dao Chang du Jardin Intérieur

Dimanche 25 janvier

15h : loto des Amis de l'olivier
Centre socioculturel

Vendredi 30 janvier

Concours départemental de belote par Li Couté Négri
Salle polyvalente

Samedi 31 janvier

15h : conférence
« La généalogie participative »
Médiathèque
15h : tournoi de rugby – de 16 ans
Marguerittes/Aubagne
Stade Maurin
Stage départemental d'Aïkido
Dojo

Dimanche 1^{er} février

14h : portes ouvertes du musée de l'olivier
17h30 : soirée Jazz et Terroir avec la classe jazz de l'école de musique F. Chabrant
Maison de la garrigue

Mercredi 4 février

10h30 : conte poétique
« Le cadeau des neiges »
Médiathèque

Vendredi 6 février

18h : conférence « L'administration pénitentiaire en France » par le Directeur de la maison d'arrêt de Nîmes
Médiathèque

Samedi 7 février

8h : sortie en manade par le club taurin La Bouvina
Manade Paulin Candillargues

Du lundi 9 au vendredi 20 février

Stage découverte ou perfectionnement tennis
Renseignement : 04 66 75 06 21

Du mardi 10 au vendredi 20 février

Visite ludique du musée de l'olivier
Maison de la garrigue
14h30 : animation
« C'est quoi cet oiseau ? »
Maison de la garrigue

Vendredi 13 février

18h : présentation de la saison taurine 2015
Centre socioculturel

Samedi 14 février

11h : « Tête de book »
Médiathèque

Dimanche 15 février

Stage départemental d'Aïkido pratiques féminines
Dojo

Du mardi 17 au vendredi 20 février

14h : ateliers Arts et Poésie animés par le photographe T. Bohl

Jeudi 19 février

8h30 : « Les RDV de l'entreprise »
la sécurité des biens et des personnes
Inscriptions : 04 66 63 18 15

Vendredi 20 février

Repas et loto de Li Couté Négri

Du mardi 24 février au samedi 11 avril

Exposition d'œuvres d'enfants
Médiathèque

Mercredi 25 février

14h30 : « Ludo l'escargot »
150 jeux pour petits et grands
Médiathèque

Samedi 28 février

11h : « Onlikoi »
Médiathèque
16h : atelier « Récup » confection d'un cabinet de curiosités
Médiathèque

M I L H A U D

Vendredi 27 février

Spectacle « La manade des gens heureux »
Salle des fêtes

N I M E S

Jusqu'au samedi 3 janvier

Le petit train de Noël
Coupole

Jusqu'au dimanche 4 janvier

Grande roue
Chalets gourmands
Esplanade, arènes, places
Horloge et Bellecroix
Manèges enfantins
Esplanade et square Couronne





Mercredi 10, samedi 13, dimanche 14, samedi 20 décembre

Promenades en calèche
Départs Grande roue, Hôtel de ville,
Maison Carrée, place aux Herbes

Samedis 13 et 20, dimanche 21 décembre

De 14h à 17h : animations musicales du groupe Aquilou
Place aux Herbes et zone piétonne
18h : concert de Noël du Conservatoire Grand Temple

Vendredi 19 décembre

19h : cirque Off
Théâtre le Périscope
20h : concert de l'orchestre de Nîmes
Théâtre Christian Liger
20h : football Nîmes Olympique/Orléans
Stade des Costières

Du vendredi 19 décembre au dimanche 4 janvier

De 14h à 18h : patinoire
Parvis de la Maison Carrée

Samedi 20 décembre

Colloque/concert « Provence et Languedoc à l'opéra 1850-1920
Carré d'art et Évêché

Samedi 20 et dimanche 21 décembre

10h : mini ferme
Place Abbé Pierre
Déambulations animaux de la ferme
Secteur Général Perrier

Du samedi 20 au samedi 27 décembre

Ateliers créatifs et jeux enfants
Coupole
Dimanche 21 décembre
17h30 : fête du court-métrage
Périscope

Du dimanche 21 au samedi 27 décembre

Théâtre d'images
Façades des arènes, tour de l'Horloge et église Saint-Baudile

Du dimanche 21 au mercredi 31 décembre

Théâtre : Michel Boy lit et joue Sacha Guitry
Maison du théâtre et de la poésie

Lundi 22 et mardi 23 décembre

Parade de peluches

Du vendredi 2 au dimanche 4 janvier

Open international de squash par Sun Squash Nîmes Arènes
Squash des arènes

Du dimanche 11 au dimanche 25 janvier

Festival de flamenco

Mardi 13 janvier

20h : flamenco Juana Amaya
Théâtre Christian Liger

Mercredi 14 janvier

20h : musique Moriarty
Paloma

Jeudi 15 janvier

20h : flamenco Chants et danses de Cordoue
Théâtre Christian Liger

Vendredi 16, 20h et samedi 17 janvier, 19h

Théâtre « Au pied du Fujiyama »
Périscope

Samedi 17 janvier

Grand prix de gymnastique de la Ville de Nîmes
Parnasse



Du vendredi 23 au dimanche 25 janvier

30° bourse aux minéraux et fossiles
Stade des Costières
Coupe du monde de tir à l'arc indoor
Parc expo, Parnasse, boulodrome
Festival de la biographie

Mercredi 28 janvier

Braderie d'hiver

Jeudi 29 janvier

20h : théâtre humour
« Déshabillez mots n°2 »
Théâtre Christian Liger

Vendredi 30 janvier

18h : concert Les Wampas
Paloma
20h : spectacle chanson
« Chemin de traverse »
Théâtre Christian Liger

Du vendredi 30 janvier au dimanche 1er février

Fête de la truffe
Accueil des nouveaux nîmois

Samedi 31 janvier

20h : chanson Between dogs and wolves
Théâtre Christian Liger

Mercredi 4 février

14h30 et 18h30 : danse jeune public « La Belle et la Bête »
Odéon

Vendredi 6 février

20h : théâtre « D'Artagnan hors-la-loi »
Théâtre Christian Liger

Du vendredi 6 février au dimanche 26 avril

Exposition photos Suzanne Lafont
Carré d'art

Samedi 7 février

15h : musique baroque Bach, Haendel et Scarlatti « La folle nuit »
Théâtre Bernadette Lafont



Samedi 14 et dimanche 15 février

Coupe de France de karaté
Pablo Neruda

Du vendredi 20 au lundi 23 février

Foire exposition
Parc expo

Du samedi 21 février au dimanche 15 mars

Fête foraine
Parc d'attractions

Mardi 24 février, 20h et mercredi 25 février, 19h

Danse « Comment j'ai réussi à ne pas aplatir mon mari »
Odéon

Du vendredi 27 février au dimanche 8 mars

Cinéma « Ecrans britanniques »
Théâtre Christian Liger, Carré d'art et Sémaphore

Samedi 28 février

Concert Asa
Paloma

P O U L X

Samedi 20 et dimanche 21 décembre

Marché de Noël

Mercredi 31 décembre

Réveillon de l'Association sportive canine

Dimanche 18 janvier

15h : loto du Football club

Vendredi 23 janvier

Loto de l'association Chasse

Dimanche 1er février

15h : loto du Conseil économique de la paroisse

Toutes les manifestations se déroulent à la salle des fêtes





REDESSAN

Vendredi 19 décembre

20h30 : concert de Noël
par Rap's Ody Swing
Église

Dimanche 21 décembre

17h : loto des Vétérans

Dimanche 28 décembre

17h : loto de la Boule redessanaise

Dimanche 4 janvier

17h : loto de Rap's Ody Swing

Samedi 10 janvier

Soirée After Jour de l'An
Commission Jeunesse

Dimanche 11 janvier

17h : loto de la paroisse

Vendredi 16 janvier

19h30 : soirée « Tajine » du Csc

Dimanche 18 janvier

17h : loto de New Dance

Samedi 24 janvier

Exposition artistique de la
commission Culture



Dimanche 25 janvier

17h : loto du Csc

Samedi 31 janvier

Soirée « Choucroute » de
Redessan mon village de cœur

Dimanche 1^{er} février

17h : loto des écoles

Vendredi 6 février

15h et 21h : soirée « Films anciens
sur les festivités à Redessan »

Dimanche 8 février

17h : loto de la Jouïnesso redessaniéro

Vendredi 13 février

19h30 : repas de la Saint-
Valentin par le Csc

Dimanche 15 février

17h : loto de l'Ocr

Samedi 21 février

Paëlla des Amis réunis

Dimanche 22 février

17h : loto du comité des fêtes

Samedi 28 février

9h30 : bourse des Petitous par le Csc

*Toutes les manifestations,
sauf celle du 19 décembre,
se déroulent à la salle des fêtes*

RODILHAN

Vendredi 19 décembre

19h : spectacle jeune
« Tom Bretell au Pays des Rêves »
Espace culturel

Samedi 20 décembre

Marché de Noël
Place de la Mairie

Mercredi 31 décembre

Réveillon 7^e compagnie

Vendredi 23 janvier

20h30 : cirque
« Dans la gueule du gnou »
Espace culturel

Dimanche 25 janvier

12h : repas des aînés
Espace culturel

Samedi 28 février

20h15 : spectacle Scènes d'Agglo
concert « Les fines bouches »
par la compagnie Couleur plateau
Espace culturel

SAINT-CHAPTES

Samedi 20 décembre

17h30 : loto des Vétérans foot

Dimanche 21 décembre

15h : loto de l'Ape Les pekelets

Mercredi 31 décembre

Réveillon du comité des fêtes

Samedi 3 janvier

17h30 : loto du club taurin

Samedi 10 janvier

17h30 : loto de la Boule froide

Dimanche 11 janvier

14h30 : loto de la paroisse catholique



Samedi 17 janvier

17h30 : loto de la chorale La do ré

Dimanche 18 janvier

17h : loto du foot

Samedi 24 janvier

17h30 : loto du comité des fêtes

Dimanche 25 janvier

14h30 : loto de la paroisse protestante
Toutes les manifestations se
déroulent au foyer P. Clavel

SAINT-CÔME

Vendredi 19 décembre

17h : marché de Noël par l'Ape

Samedi 20 décembre

Abrivado de Noël du club taurin

Dimanche 25 janvier

Loto de l'Ape

Samedi 31 janvier

Soirée dansante par l'Afr et le judo

SAINT-GERVASY

Dimanche 21 décembre et du vendredi 27 au dimanche 1^{er} mars

Lotos de l'association ES3 Moulins

Mercredi 31 décembre

Réveillon

Dimanche 4 janvier

Course pédestre Cap Bombonnerra

Dimanche 25 janvier

Loto de l'association La bonne humeur

Dimanche 1^{er} février

Loto des Vétérans

Du vendredi 6 au dimanche 8 février

Festival de vidéo

Dimanche 15 février

Loto des Aînés

Dimanche 22 février

Loto du Football club féminin

SAINT-GILLES

Samedi 20 décembre

17h30 : crèche vivante par l'école Lou
cigaloun, défilé puis son et lumières
Abbatiale

Du samedi 20 au jeudi 25 décembre

Concours d'illuminations
et de décorations

Mercredi 24 décembre

18h : messe de Noël pour les enfants
23h : pastrage calendal
Messe de minuit
Abbatiale

Du mardi 6 au samedi 31 janvier

Exposition de peintures de José Pirès
Médiathèque

Mardi 13 janvier

18h : conférence et dédicace du livre
« Conte de sel et de miel »
de B.A. Pol, illustré par José Pirès

Vendredi 23 janvier

18h : festival international du
film des Droits de l'Homme –
Projection « Container 158 »
en présence des réalisateurs

Du vendredi 6 février au samedi 7 mars

« Le centenaire de la Croix
de Guerre 1914-1918 »

AGENDA ÉLABORÉ SUR LA BASE DES
INFORMATIONS TRANSMISES PAR LES
COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE.
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION.



Yvan Lachaud,
Président de Nîmes Métropole,
et l'ensemble du Conseil Communautaire

seraient heureux
de partager avec vous
un moment de convivialité
pour célébrer l'année 2015

mercredi 14 janvier à 18h

Salle des fêtes de Garons

Réponse souhaitée au plus tard le 7 janvier par retour de coupon à
Mme Delafond - Protocole Nîmes Métropole - 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9
ou par mél : helene.delafond@nimes-metropole.fr

Invitation pour deux personnes aux Voeux 2015

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse mail : _____

seront présents aux Voeux de Nîmes Métropole.

